

Syndicats

magazine



À nous de protéger la sécurité sociale

FGTB

#4 JUILLET 2024

Bimestriel | Année 79

E.R. : Thierry Bodson,
rue Haute 42, 1000 Bruxelles

BUREAU DE DÉPÔT :
Charleroi X - P912051

Jean Faniel :
« Une gauche qui
n'a pas fait rêver »

Résister pour vivre,
vivre pour résister


Tout savoir
sur le bonus pension


Votre magazine en ligne !

Découvrez régulièrement des reportages, interviews, opinions et toutes les infos qui vous concernent !

➔ www.syndicatsmagazine.be

Vous pouvez également, via ce site, modifier vos préférences d'abonnement.

 @syndicatFGTB

 @syndicatFGTB

 syndicatFGTB

 ABVV/FGTB


La FGTB en ligne
www.fgtb.be


Syndicats Magazine
en ligne
www.syndicatsmagazine.be



My FGTB
votre dossier en ligne
www.fgtb.be/my-fgtb



Inscrivez-vous
à notre newsletter
www.fgtb.be

**ACTUALITÉS**

Action	4
En bref	5
Jean Faniel : « Une gauche qui n'a pas fait rêver »	6-7
Question/Réponse	8
Élections sociales : la FGTB renforcée	9
L'histoire de Magdalena Kintziger, racontée par ses petits-enfants	10-11
Qui sont les casseurs ?	12-13
Les priorités du mémorandum de la FGTB Bruxelles	14

DOSSIER

À nous de protéger la sécu	15-19
---	--------------

International	20
---------------------	----

VOTRE CENTRALE

Centrale Générale	21-23
MWB	24-25
UBT	26-27
Horval	28-29
SETCa	30-32

RÉGIONS

Agenda	33
Région	34

Le temps de s'unir

Groggy. Sonnée. C'est ainsi que la gauche – particulièrement francophone - s'est réveillée au lendemain des élections du 9 juin, face à la montée de la droite. Une droite sûre d'elle et déjà prête à former des alliances au plus vite, pour avancer dans la mise en œuvre d'un programme qui s'annonce déjà comme un rouleau compresseur antisocial.

Ne nous mentons pas. Les résultats des urnes ont surpris. S'il était acquis que les discours de droite avaient le vent en poupe, l'ampleur de cette « droitisation » dépasse tous les pronostics. La chute vertigineuse des verts également. Et même si les socialistes restent à flot, la perte de leur leadership historique en Wallonie est symboliquement très lourde.

En Flandre, la donne est différente. Les socialistes de Vooruit progressent. Les libéraux coulent. La N-VA reste le premier parti, faisant mentir tous les sondages qui voyaient le VB battre des records. Si l'on ne peut évidemment pas sauter de joie face à cette première place, l'on peut par contre saluer le fait que l'extrême droite n'ait pas étendu sa tache brune comme elle le souhaitait. Et certainement pas en Wallonie, où elle ne remporte aucun siège. La résistance antifasciste paie.

DES LIGNES DROITES QUI SE DESSINENT

Aujourd'hui, les négociations en vue de former les différents gouvernements sont en cours. L'on voit déjà se préparer des fiançailles entre les droites de tendances diverses, à tous les niveaux. Rien n'est acté, mais tout se dessine.

Ce que l'on sait avec certitude, par contre, c'est que les attaques, directes ou indirectes, envers le monde du travail seront nombreuses et rapides. Au programme : sanctions, restrictions, stigmatisation des plus faibles. Pressions sur les syndicats, sur la concertation sociale, sur le droit de grève ou de manifester. Austérité et coupes budgétaires dans les services publics et la sécurité sociale... En bref : il faudra s'accrocher. Résister.

REDRESSER LA BARRE ENSEMBLE

Car si la gauche a pris un coup, elle n'est pas KO. Le choc passé, il est temps de se relever. De s'organiser, de s'unir. Ensemble. Tous les acteurs syndicaux, sociaux, associatifs... Tous les chaînons de l'éducation populaire, les mouvements féministes, climatiques... Toute la gauche, en fait, devra être vent debout contre le raz-de-marée social qui s'annonce.

Se remettre en question, aussi. Car la gauche, notre gauche, ce « nous » collectif qui porte un projet de société juste, équitable et durable, a une fâcheuse tendance... Celle de se diviser, de s'attarder sur ses divergences plutôt que sur le projet commun. Elle laisse ainsi tout le champ libre à une droite décomplexée et beaucoup moins regardante sur la parfaite cohérence de son propos... On l'a vu durant la campagne : les slogans et les mensonges ont fusé... et ont payé.

RÉCONCILIER

Les électeurs ont parlé. Nous respectons cette voix. Mais nous savons aussi que les sirènes de la droite et de l'extrême droite, si elles peuvent charmer la classe travailleuse, n'annoncent en réalité que casse sociale et inégalités.

Nous serons là. Il faudra réconcilier l'électeur et la solidarité, reprendre et redonner confiance. Il faudra que le monde progressiste s'unisse et que le front soit solide, large, uni. Nous continuons à le dire : nous voulons un monde plus social, plus fort. ◀



Thierry Bodson
Président

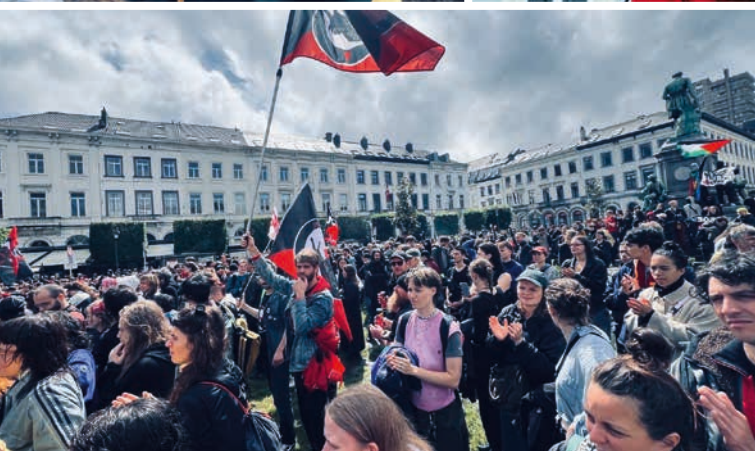


Miranda Ulens
Secrétaire générale



Suite à la montée de l'extrême droite en Belgique et en Europe lors des élections du 9 juin, la Coordination antifasciste de Belgique a organisé le 16 juin une grande marche sociale et antifasciste à Bruxelles.

Place du Luxembourg, plusieurs responsables associatifs et syndicaux ont appelé au rassemblement des forces progressistes et à la résistance. **i No pasarán !**





INDEX MAI 2024

INDICES	Prix à la consommation	131,58
	Inflation	3,36%
	Indice santé	131,42
	Indice santé lissé	128,62

En mai 2024, l'indice des prix à la consommation est en hausse de 0,37% par rapport à avril. En rythme annuel, l'inflation se chiffre à 3,36%. Le prochain indice pivot s'élève à 130,67 et n'a pas été dépassé ce mois-ci. Il l'a par contre été le mois dernier.

Les principales hausses de prix concernent les fruits, les vêtements, les loyers, les voyages à l'étranger/ citytrips, les restaurants et cafés, la viande, les produits laitiers...

En baisse par rapport au mois dernier : les carburants, l'électricité et les légumes.

INTRODUCTION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE UNIQUEMENT DES DEMANDES D'ALLOCATIONS D'INTERRUPTION

À partir du 1er juillet 2024, seule la voie électronique pourra être utilisée pour introduire une demande d'allocations d'interruption (interruption de carrière, congé pour soins, congé parental, congé pour assistance médicale, congé pour soins palliatifs, crédit-temps régime général et aux emplois de fin de carrière) dans le cadre des congés thématiques ou du crédit-temps (ou de l'interruption de carrière).

Pour introduire la demande, il faut se rendre sur la page www.onem.be/breakatwork, où il existe également un tutoriel. En premier lieu, l'employeur doit remplir sa partie sur le site web de l'ONEM. Ensuite, le travailleur/travailleuse remplit la partie réservée à l'employé ; il recevra par la suite un résumé dans son eBox. La décision de l'ONEM sera communiquée plus tard (formulaire C62), également dans son eBox, et non plus en format papier.

➔ Plus d'infos www.fgtb.be

MEILLEUR REMBOURSEMENT DES ABONNEMENTS DE TRANSPORTS PUBLICS

À partir de juin 2024, les travailleuses et les travailleurs qui prennent le train pour se rendre au travail et qui ne bénéficient pas du régime du tiers payant payent moins cher leur abonnement SNCB. Cela vaut aussi pour les abonnements TEC, De Lijn et STIB.

CONCRÈTEMENT

Quelque 100.000 navetteurs sont concernés. Ils peuvent désormais compter sur le **remboursement par leur employeur d'au moins 71,8% du prix de l'abonnement**. Ce pourcentage n'était auparavant que de 56% ! En d'autres termes, les travailleurs qui devaient déboursier eux-mêmes 44% ont vu leur contribution personnelle passer à 20% .

La FGTB a été le moteur de cet accord et se réjouit de l'amélioration de la situation des travailleurs et travailleuses qui utilisent les transports publics.

➔ Plus d'infos www.fgtb.be/abonnements-moins-chers



INTERVIEW DE JEAN FANIEL

« Une gauche qui n'a pas fait rêver »

Au lendemain des élections, Syndicats Magazine s'est entretenu avec Jean Faniel, directeur du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP). Expert de la politique belge, du syndicalisme et des mouvements sociaux, il répond à nos questions, tant sur la campagne menée ces derniers mois que sur les résultats à la sortie des urnes.

Syndicats Magazine : Qu'avez-vous ressenti par rapport à cette campagne électorale ?

Jean Faniel : Ses thèmes ont été difficiles à saisir. Notamment parce qu'elle a été davantage menée par les médias que par les partis, en tout cas dans la détermination des thèmes. Par ailleurs, on a eu toutes les élections législatives d'un seul coup. C'est donc une élection jugée, à raison, très importante. Cela explique certainement pourquoi les médias ont eu à cœur de la traiter.

Par contre, des sujets de grande importance sont passés inaperçus. Il y a 5 ans, les questions du dérèglement climatique et du refinancement de la justice avaient dominé la campagne. Ici, ils ont été absents.

Là où il y a un vrai changement, c'est que la campagne s'est beaucoup faite sur les réseaux sociaux. En effet, cette année, elle s'adressait à énormément de primo-votants, entre 600 et 800.000 jeunes de 16 à 23 ans.

Mais sur les réseaux sociaux, la jeunesse voit des vidéos où la vie est simple, où l'on peut gagner beaucoup d'argent sans faire grand-chose. Par ailleurs, les réseaux sociaux fonctionnent beaucoup par polarisation. Un message de solidarité est plus difficile à faire passer qu'un message clivant. De plus, sur les réseaux, vous pouvez beaucoup plus découper la communication, la cibler, dire aux gens ce qu'ils ont envie d'entendre, sans être contredit, à l'inverse de ce qui se fait dans les médias traditionnels, qui exercent une forme de fact-checking.

Est-ce que trois élections législatives en même temps, peut brouiller le débat, voire le bon fonctionnement démocratique ?

Oui. Les enjeux européens sont quasiment passés à la trappe. On a vu que les médias ne s'embarrassaient plus de présenter qui fait quoi dans l'architecture belge. La présence de candidats importants à un niveau de pouvoir différent de celui où ils étaient actifs depuis 5 ans a accentué ce sentiment. On parle beaucoup de « la lasagne politique belge », je dis que c'est devenu de la bouillie.

Quels étaient les positionnements des partis pendant la campagne ?

On a eu une droite qui disait vouloir gouverner pour le changement. Et une gauche qui ne donnait pas l'impression de vouloir changer les choses, qui n'a pas fait rêver et qui est apparue en ordre dispersé. Le PS et Ecolo n'ont cessé de répéter que le PTB ne voulait pas aller au pouvoir. Le PTB le leur rendait bien puisqu'il critiquait beaucoup l'action des gouvernements sortants, en disant que PS et Ecolo n'étaient pas assez à gauche.

« Trois partis assez proches »

On a pourtant, sur papier, trois partis de gauche finalement assez proches sur le plan des programmes. On avait le PS et le PTB qui défendaient des mesures figurant dans les priorités de la FGTB. Par exemple : l'impôt sur la fortune, la réforme de la loi de 1996 ou le salaire minimum à 17 €/h. Mais la gauche est apparue divisée dans la communication, dans les échanges, dans l'accession possible au pouvoir.

Et puis, la « valeur travail » a été accaparée par le MR et Les Engagés. Certes, la droite a attaqué les travailleurs inactifs, mais visiblement, ça a payé.

Un mot sur les résultats, maintenant.

La Belgique, comme l'Europe, marque clairement un coup de barre à droite. Et une défaite sévère des écologistes. Des libéraux qui progressent très fort en Wallonie et à Bruxelles et qui reculent en Flandre. Et, chez les socialistes, c'est l'inverse. Ils progressent en Flandre, se stabilisent à Bruxelles et reculent en Wallonie. De manière modérée mais, d'un point de vue psychologique, la perte de la première place est très douloureuse.

On a également vu une poussée de l'extrême droite, même si elle n'a pas été aussi forte que redoutée.



On parle beaucoup de « la lasagne politique belge », je dis que c'est devenu de la bouillie.

La Belgique francophone reste une tache claire dans une marée européenne de plus en plus brune, avec l'échec du parti « Chez nous ». Cela ne veut pas dire que les idées d'extrême droite sont passées à l'arrière-plan. On a constaté que le discours du MR ou du CD&V sur l'immigration s'est très nettement durci.

Est-ce que l'on peut comparer la stratégie de Georges-Louis Bouchez à celle de Nicolas Sarkozy ?

On a vu en France que N. Sarkozy avait asséché les voix du FN de Jean-Marie Le Pen en 2007, mais que cela a été suivi d'un rebond très important de Marine Le Pen 5 ans plus tard. Cela s'est également produit en Flandre avec la NV-A et le VB.

Il n'est pas du tout exclu que la droitisation du discours du MR, dans un second temps, peut-être même déjà dans 5 ans, ouvre la voie à l'extrême droite. Mais 5 ans, c'est long. Les électeurs pourraient aussi revenir vers la gauche. Mais ça, ça dépendra aussi du travail des acteurs sociaux.

Quelles craintes doivent avoir les syndicats ?

En août 2014. Charles Michel et Kris Peeters avaient été chargés de former un gouvernement fédéral. La suédoise (N-VA/MR/CD&V/ Open VLD) se caractérisait par un positionnement nettement marqué à droite. Le gouvernement Michel I a diminué les financements de certains services assurés par les mutuelles et les syndicats.

Il faut aussi évoquer l'ensemble de ce qui a été mis au programme de la suédoise contre les travailleurs, les allocataires sociaux, les prépensionnés, ceux qui pensaient qu'ils allaient être pensionnés...

Quelle réaction y a-t-il eu de la part des syndicats ?

Une réaction très vive avant même la mise sur pied du gouvernement. En particulier de la FGTB. Ce mouvement va monter crescendo : une manifestation d'ampleur (120.000 personnes), puis des grèves générales tournantes et une grève générale nationale.

Cette mobilisation de grande ampleur va s'interrompre à la fin 2014. Les organisations syndicales décident de négocier et on sent que le mouvement social est arrêté, que la dynamique est cassée. 10 ans plus tard, à la CSC comme à la FGTB, des militants m'en parlent encore. Certaines personnes ont été déçues.

Que s'est-il passé ?

La FGTB a refusé d'approuver le projet d'accord social conclu en janvier 2015 au Groupe des dix, alors que la CSC et la CGSLB l'ont approuvé. La FGTB a continué à se battre. Mais la CSC était dans une situation compliquée à l'égard des partis avec lesquels elle a des contacts.

De plus, la CSC avait grand intérêt à parvenir à résoudre le dossier ARCO, qui a coûté très cher au mouvement ouvrier chrétien, surtout du côté flamand. Bref, du côté des socialistes (parti ou syndicat) on a vraiment eu l'impression que le CD&V tenait la CSC grâce à ce dossier.

Sommes-nous dans une situation comparable ?

On est en tout cas face à un scénario comme il y a dix ans, avec un coup de barre à droite. Mais avec des différences aussi : le MR et les Engagés ont une très confortable majorité tant au Parlement wallon qu'au Parlement de la Communauté française. Et donc avec le champ libre pour faire les grandes réformes qu'ils envisagent.

JEAN FANIEL : « UNE QUESTION À LA FGTB »

« Le scénario qui se dessine est celui de majorités de droite dans tous les gouvernements avec, au fédéral, la tentation de repartir de la suédoise, d'ajouter Les Engagés et de remplacer l'Open VLD par Vooruit », poursuit Jean Faniel dans son analyse. « Entre 2014 et 2019, on avait l'impression que la CSC était tenue par le CD&V et que cela altérerait son opposition aux mesures de la suédoise. La question que je pose à la FGTB, c'est : 'Si Vooruit participe au pouvoir, assisterons-nous au même phénomène, étant donné les liens entre ce parti et l'ABVV ?' »

Une question qui méritait d'être posée, et à laquelle Thierry Bodson, Président de la FGTB, répond : « On ne s'empêchera pas d'agir, car l'indépendance syndicale existe et vivra. Si des attaques ont lieu envers les travailleurs, la sécurité sociale, les libertés syndicales, il faudra que l'on réagisse comme on l'a toujours fait, avec la combativité qui caractérise la FGTB. »

Ce qui sort des urnes et ce qui se dessinera dans les premières négociations vont avoir une incidence très importante pour le monde syndical et associatif. Et je sais que ni la FGTB ni la CSC ne sont des blocs monolithiques. On risque d'avoir des réponses et des réactions différentes, en termes Nord-Sud, mais aussi de centrales ou de sensibilités politiques. ◀

➔ Pour lire l'article complet : www.syndicatsmagazine.be/jean-faniel-une-gauche-qui-na-pas-fait-rever



Bonus pension : foire aux questions

QU'EST-CE QUE LE BONUS PENSION ?

Le bonus pension est un incitant financier à continuer à travailler, et donc à reporter la date de votre départ à la pension. L'idée sous-jacente est que cela permet à l'État d'économiser car ce dernier ne doit pas, provisoirement, payer votre pension. Et que, parallèlement, il perçoit des recettes supplémentaires durant cette période, à travers les cotisations de sécurité sociale et l'impôt des personnes physiques sur les revenus, que l'employeur et le travailleur continuent de payer.

COMMENT LE BONUS PENSION FONCTIONNE-T-IL ?

Les salariés, fonctionnaires et indépendants qui partent à la pension au 1er janvier 2025 ont droit, sous certaines conditions, à ce petit « extra » pour chaque jour presté durant une période de référence de maximum trois ans. Cette période de référence débute à la date de pension la plus proche à partir du 1er juillet 2024. La constitution du bonus pension s'arrête lorsque la pension de retraite belge prend cours.

QUI Y A DROIT ?

Toute personne qui prend sa pension à partir du 1er janvier 2025 et qui continue à travailler après la date de pension la plus proche. La période de référence débute soit au moment où les conditions pour la pension anticipée sont remplies (42 ans de carrière à 63 ans, 43 ans de carrière à 61/62 ans ou 44 ans de carrière à 60 ans) soit à l'âge légal de la pension (66 ans en 2025, 67 ans à partir de 2030).

COMMENT LE BONUS PENSION EST-IL CALCULÉ ?

Le bonus pension est un montant net exonéré d'impôt des personnes physiques et de cotisations sociales. Ce bonus net se constitue progressivement : 3.928 € pour la première année ; 7.855 € pour la deuxième année ; 11.783 € pour la troisième année. Ces montants sont indexés. Si vous continuez à travailler trois années complètes durant la période de référence, votre bonus pension final sera donc de 23.565 € nets.

ET SI VOUS ÊTES ENTRÉ DANS LA VIE ACTIVE TRÈS JEUNE ?

Il existe un régime spécifique pour les personnes qui ont une carrière longue (44 ans de carrière à 60 ans ou 43 ans de carrière à 61/62 ans). Si les personnes concernées continuent à travailler, elles ouvrent directement un droit au bonus pension pour la troisième année de la période de référence, à savoir 11.783 €. Les personnes qui sont rentrées dans la vie active à un âge (très) jeune peuvent ainsi se constituer un bonus pension jusqu'à maximum 35.348 €.

QU'EN EST-IL DES PÉRIODES ASSIMILÉES DURANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE ?

Durant la période de référence, il est tenu compte d'un « pot » de maximum 30 jours assimilés par année de référence. Les périodes de maladie, par exemple, sont prises en compte (max. 30 jours) pour la constitution de votre bonus pension.

Remarque importante : le crédit-temps (dont les emplois de fin de carrière), la simple interruption de carrière et le crédit pour soins flamand ne sont pas pris en compte pour la constitution du bonus pension.

COMMENT LE BONUS PENSION EST-IL PAYÉ ?

Le bonus pension peut être pris sous forme d'un montant unique ou par tranches mensuelles. En règle générale (c'est-à-dire sauf avis contraire), le Service Fédéral des Pensions (SFP) verse le montant sous la forme d'un capital unique.

Si vous demandez un versement mensuel du bonus pension, celui-ci s'élèvera à maximum 97,39 € net pour les travailleurs qui ont continué à travailler trois années de plus. Les travailleurs qui ont une carrière (très) longue reçoivent un versement mensuel de maximum 146,07 € nets.

LE BONUS PENSION PEUT-IL ÊTRE CONSTITUÉ APRÈS 45 ANS DE CARRIÈRE OU APRÈS L'ÂGE LÉGAL DE LA PENSION ?

Oui. Le bonus pension peut être constitué durant la période de référence, à savoir durant les trois années précédant la date de pension la plus proche. Les travailleurs qui ont une carrière longue (44 années de carrière à 60 ans ou 43 années de carrière à 61/62 ans) peuvent donc se constituer un bonus pension après 45 années de carrière. Parallèlement, il est aussi possible de se constituer un bonus pension après l'âge légal de la pension, si la période de référence du travailleur concerné prend fin après l'âge légal de la pension.

LE BONUS PENSION A-T-IL UN IMPACT SUR LA PENSION DE MÉNAGE ET DE SURVIE ?

Le bonus pension est un droit individuel. Lors du paiement de la pension de ménage, le conjoint qui touche la pension la plus basse ne reçoit en principe pas de pension légale propre. Le bonus pension est une exception à cette règle. Par analogie, le bonus pension n'est pas pris en compte, au décès du conjoint, pour déterminer le montant de la pension de survie du conjoint survivant.

➔ Plus d'infos sur www.fgtb.be ◀



ÉLECTIONS SOCIALES

La FGTB renforcée

Plus de candidats sur les listes, plus de votes et plus de sièges dans les organes de concertation des entreprises. La FGTB, votre syndicat, ressort renforcée des élections sociales. Grâce à vous, elle enregistre notre plus forte progression en vingt ans.

Dans plus de 7.400 entreprises, environ d'1,7 million de travailleurs et travailleuses ont choisi leurs représentants au début du mois dernier. Au sein des organes de concertation de ces entreprises, le conseil d'entreprise (à partir de 100 travailleurs) et le comité pour la prévention et la protection au travail (à partir de 50 travailleurs), ces délégués négocieront avec la direction sur des questions telles que les horaires, la pression au travail, les équipements de protection, le télétravail... Ils feront entendre la voix des travailleurs dans toutes les discussions et décisions qui influencent leurs conditions de travail. Ce qu'ils obtiendront s'appliquera à tous leurs collègues, qu'ils soient affiliés à un syndicat ou non. Ils négocieront des salaires plus élevés, un lieu de travail plus sûr, plus d'opportunités de formations. Enfin, comme plusieurs études l'ont démontré, ils contribueront à ce que les droits sociaux soient mieux respectés dans les entreprises qui n'ont pas de représentation syndicale.

DÉMOCRATIE

Ces élections démontrent le caractère démocratique des syndicats et de la concertation sociale. Chaque travailleur et travailleuse peut voter pour déterminer qui le représentera, y compris ceux et celles qui ne sont pas syndiqués. Pour les élections sociales de 2024, plus d'un million et demi de travailleurs belges ont participé aux élections sociales, soit 60% des travailleurs.

Une enquête récente de Randstad a fait ressortir que la position des syndicats dans les entreprises restait très forte. Plus de la moitié des travailleurs (55%) se sent même « fortement concernés » par le syndicat de leur entreprise. Selon les travailleurs, le respect mutuel entre le syndicat et la direction a légèrement augmenté (72% contre 68% il y a quatre ans). Sept sur dix indiquent que les syndicats ont la confiance des travailleurs. Un peu moins de la moitié (45%) estime que la direction et le syndicat sont souvent en conflit et 66% sont d'avis que direction et syndicats se concertent fréquemment.

« La position des syndicats dans les entreprises reste plus solide que jamais. », explique le porte-parole de Randstad. « Ils savent ce qui se passe au sein du personnel, posent des exigences réalistes et bénéficient de la confiance des travailleurs ».

VICTOIRE

Si l'on regarde les résultats de la FGTB pour l'ensemble du pays et les différents secteurs, on peut parler d'une victoire. Votre syndicat obtient davantage de confiance de la part des travailleurs-électeurs et enregistre le meilleur résultat de ces vingt dernières années.

Par rapport aux élections sociales précédentes, la FGTB s'est présentée dans plus d'entreprises. Elle disposait cette année de candidats dans plus de 900 entreprises. Dans certaines d'entre elles, nous soulignons la création pour la première fois d'un comité pour la prévention et la protection au travail et un conseil d'entreprise. C'est une très bonne nouvelle.

Par rapport à 2020, nous avons aussi eu plus de candidatures FGTB, avec un total supérieur à 46.300. Une évolution peut être soulignée sur le plan du genre également. Sur 81 candidats non-binaires, une grande majorité (51 personnes) se présentaient sur les listes FGTB. Une preuve de l'ouverture à la diversité de notre syndicat. Les trois personnes non-binaires élues sont toutes FGTB.

La part des femmes élues dans les organes de concertation revient à environ 35% pour la FGTB. C'est plus ou moins égal aux autres syndicats. Il y a donc encore du pain sur la planche car ce chiffre ne reflète pas le nombre de femmes sur les lieux de travail. Il est essentiel que toutes les voix soient entendues. C'est la seule façon de garantir une prise de décision équilibrée et équitable.

La FGTB gagne également plus de sièges (+1%) aussi bien dans les CE que dans les CPPT par rapport aux élections précédentes. Au niveau du syndicat chrétien, la CSC, la tendance à la baisse s'est confirmée (-2%). Pour le syndicat libéral, la CGSLB, le seuil de 10% a été atteint pour la première fois dans les deux organes de concertation (+1%). ◀

La FGTB ressort gagnante grâce à vos voix et au travail acharné de nos délégués qui, au quotidien sur le terrain, informent, conseillent, représentent, défendent... C'est parti pour quatre nouvelles années de combats et de victoires !

L'HISTOIRE DE MAGDALENA KINTZIGER, RACONTÉE PAR SES PETITS-ENFANTS

Résister pour vivre, vivre pour résister

« Ça allait simplement de soi ». Une phrase qui, depuis cette interview, résonne dans notre tête. Elle résume parfaitement le combat de Magdalena Kintziger, infatigable résistante persécutée par les nazis. Ça allait de soi. De se battre contre les injustices. De ne pas se résigner. Et ça va de soi, pour nous, de raconter son histoire aujourd'hui.



Il est 10h. Daan et Martijn Nelen, les arrière-petit-fils de Magdalena, nous attendent dans leur voiture, en ce 15 mai pluvieux, à la gare de Gand-Saint-Pierre. Nous parcourons le reste du chemin, jusqu'à la maison de leur maman, ensemble. Karine Van de Walle nous reçoit le sourire aux lèvres, un peu gênée. Elle sait qu'elle s'apprête à partager avec nous une histoire très importante : celle de sa grand-mère, « son héroïne », « sa meilleure amie », celle qui l'a élevée.

Nous nous installons dans la salle à manger. Karine a rassemblé tous les souvenirs de sa grand-mère. Photos, médailles, cachets, carnets... sont éparpillés sur la table. La lumière est tamisée. Au milieu de la table, un portrait en noir et blanc de Magdalena, entourée de fleurs blanches. Ses jambes sont fines, son visage creusé, son regard bouleversant, et bouleversé. On devine que le cliché a été pris après la libération. Karine commence à raconter l'histoire de Mady, comme on la surnommait.

L'AVANT - LA RÉSISTANCE

Magdalena est née le 2 février 1911 à Zelzate, une commune située à 20km au nord de Gand. La résistance pendant la première, comme la deuxième guerre mondiale, y fut très active. « Son papa était déjà dans la résistance », nous explique Karine. « Il lui a raconté ce qu'il avait vécu lors de l'occupation ».

La résistance, elle l'a retrouvée chez son mari, rencontré lors d'une kermesse. Magdalena épousera Alfons Van De Walle par amour. « Un amour, qui l'aidera à tenir bon, dans les moments les plus difficiles », explique sa petite fille émue.

Quand la deuxième guerre éclate, Magdalena et Alfons s'indignent face aux déportations. « Ce n'était pas juste », disait-elle. Le couple n'est pas patriote, ni juif. Mais refuse simplement les injustices. Mady et Alfons décident alors d'agir, par altruisme. Et fondent la division locale de la 5ème armée de la résistance pour aider les réfugiés et les soldats anglais.

L'objectif ultime : libérer la Belgique des nazis. Pour l'atteindre « ils sont prêts à tout ». Magdalena, par exemple, « apporte des munitions aux alliés. Elle les cache sous sa jupe et dans son parapluie ».

La 5e armée a des liens étroits avec le réseau Comète, un des plus importants de la Résistance, dont la particularité est qu'il compte de nombreuses femmes parmi ses membres. Entre 1940 et 1943, « Comète » réussit à faire passer des milliers de prisonniers évadés, de résistants en cavale et des aviateurs alliés vers la Grande Bretagne. Magdalena accompagne certains pilotes jusqu'à Bruxelles afin qu'ils soient pris en charge par le réseau.

Le 10 août 1943, les nazis s'invitent dans la maison de Magdalena et Alfons. Un membre du groupe les a trahis. Ils retournent tout pour trouver des preuves. Le seul endroit qu'ils épargnent c'est le canapé sur lequel est assis Alfons, en situation de handicap. C'est là que sont cachées les armes et le carnet qui contient des infos précieuses. « C'est quelque part son handicap qui l'a sauvé. Pour un nazi, une personne handicapée ne pouvait pas être le chef de la Résistance », explique Martijn. Malgré le manque de preuves, les nazis emmènent Magdalena. Elle n'a alors que 32 ans. C'est le début de sa déportation, qui durera presque deux ans.

LE PENDANT - LA DÉPORTATION

Après son arrestation, Magdalena est emprisonnée à Saint-Gilles, dans la capitale, pendant 6 mois. Elle y subit de nombreuses tortures, mais ne plie pas. « À ce moment-là elle arrivait encore à envoyer des lettres à mon grand-père », explique Karine. Martijn nous montre un petit cœur avec son initiale qu'elle avait alors fabriqué en utilisant des morceaux de draps. Derrière le cœur, une photo de son arrière-grand-mère ; elle devait y peser moins de 30 kilos. Le cœur serré, la voix tremblante, nous continuons l'interview. « A-t-elle su qui l'avait trahie ? » Oui. C'est dans la prison de Saint-Gilles qu'elle

retrouvera son camarade qui avait succombé à la torture. « Je comprends, tu as certainement reçu plus de coups que moi », aurait-elle répondu.

Après la Belgique, Magdalena a été envoyée dans une usine de minutions en Allemagne. Syndicaliste dans l'âme, elle répondait aux patrons et ne se laissait pas faire. « Elle sabotait aussi le matériel qui allait être envoyé au front » ajoute Martijn, fièrement.

Ensuite ce fut les camps de concentration. En Allemagne, en Autriche et en Pologne. Six camps en tout, dont Auschwitz. Les descriptions des souvenirs de Magdalena font froid dans le dos. « Ils avaient tellement faim qu'ils mangeaient de l'herbe » explique Karine. « Une fois elle m'a expliqué qu'elle a dû casser les doigts de son amie à peine décédée pour prendre le petit bout de pain qu'elle cachait précieusement dans sa main ».

L'APRÈS – LA GUÉRISON

Le 8 mai 1945, environ deux années après son arrestation, c'est la libération. À son retour en Belgique, Magdalena est hospitalisée et soignée durant de nombreux mois. Mais les séquelles de ces deux années de déportation l'accompagneront à jamais. Dans les camps, elle avait contracté le TBC, le choléra et le typhus. Elle a toujours toussé, jusqu'à la fin de ces jours. Elle faisait aussi des cauchemars : « cette nuit j'étais dans les camps » expliquait-elle parfois.

Après la guérison est venue la reconnaissance. Médailles, diplômes, lettres de remerciement des mères des soldats que Magdalena avait sauvés, et même un courrier du Président des États-Unis de l'époque, Eisenhower, pour la remercier « d'avoir aidé les alliés à fuir l'ennemi ». Une grande partie de ces documents sont dans le petit hall d'entrée. Daan nous propose d'aller les regarder. Sur l'un d'entre eux est accroché un coquelicot en papier, qui rend hommage aux combattants tombés lors de la première guerre et qui symbolise la vie qui continue...

Magdalena a vécu jusque 96 ans. Son parcours l'a amenée à apprécier et profiter des petites choses simples qui font la beauté de la vie : une promenade dans le jardin avec ses arrière-petits-fils, les fleurs qu'elle aimait tellement, le chant

des oiseaux... « Elle a toujours été une personne très positive », explique Karine. « D'ailleurs elle détestait le conflit », ajoute Daan.

LE PRÉSENT – LE SOUVENIR

Magdalena est partie sereine, entourée de sa famille aimante qui aujourd'hui et pour toujours, rend hommage à son combat et son existence. Karine, Daan et Martijn ne sont pas fâchés. Comme leur grand-mère. Fiers de leur héritage, ils poursuivent à leur façon sa lutte pour plus de justice, puisque Daan et Martijn travaillent actuellement à la FGTB, tout comme leur père auparavant. « J'en suis très fière », avoue Karine.

La seule chose qui les attriste, c'est l'oubli... « Aux Pays-Bas, en Allemagne et en Angleterre il y a beaucoup de célébrations de la libération, en Belgique presque rien... » regrette Karine. Tous les 8 mai, jour de la victoire, elle se joint aux commémorations organisées par la Coalition 8 mai. Elle enfle les médailles de sa grand-mère et part lui rendre hommage.

Bientôt une rue à Zelzate portera le nom de Magdalena. Pour saluer son combat et en inspirer, espérons-le, des futurs. ◀

UN SLAM PASSEUR DE MÉMOIRE

Pour Martijn : « Il est important de se souvenir, pour ne pas répéter. D'autant plus dans le contexte actuel, avec la montée de l'extrême droite ». Se souvenir, c'était aussi l'objectif de son tout premier slam, dédié à sa « mamy Mady », écrit et prononcé il y a maintenant 12 ans. En voici quelques lignes, traduites du néerlandais.

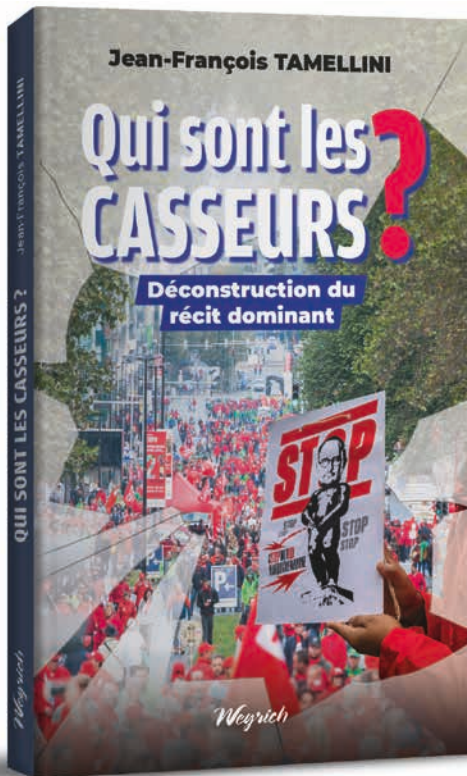
*Magdalena a écrit une dernière lettre à sa famille,
pour tenter d'atténuer la douleur
Elle n'avait aucune idée du sort qui l'attendait
Elle n'avait jamais entendu parler de Ravensbrück,
de Mauthausen ou d'Auschwitz-Birkenau
Mais ce sont des noms qu'elle n'oubliera jamais
C'est là qu'allaient les trains bondés de prisonniers
Car les occupants pensaient bien faire*

*Un jour, Magdalena est tombée entre les mains d'un SS
Depuis, elle n'a plus marché sans stress
Des coups de bottes noires ont défoncé sa hanche
Celui qui les portait n'a pas laissé passer cette chance
À croire qu'il aimait voir la souffrance
Lui aussi il pensait bien faire*

[...]

*Aujourd'hui, chaque commémoration ne suscite
qu'une petite participation
« Il faut oublier le passé et se tourner vers l'avenir,
tu sais »
Un cliché qui ne fait pas le poids devant les héros
tombés
L'horreur du passé ne peut tomber dans l'oubli
C'est pourquoi l'histoire de Magdalena vous a été
racontée ici aujourd'hui
... par son arrière-petit-fils, parce qu'il pensait bien faire*





Qui sont les casseurs ?

C'est la question qui ouvre le livre que vient de publier Jean-François Tamellini, Secrétaire général de la FGTB Wallonne. Une question qui semble provocatrice. De qui parle-t-il ? Des syndicalistes, des activistes, des grévistes ? Pour répondre, il s'appuie sur des exemples concrets, certains personnels, d'autres plus généraux, et s'emploie à déconstruire le discours dominant pour rétablir les faits, rien que les faits. On y revient avec lui, dans cet entretien.

On en a beaucoup parlé des casseurs ces derniers mois, notamment avec le projet de loi de l'ancien Ministre Open VLD de la Justice, Vincent Van Quickenborne. Ce projet de loi a été combattu par la FGTB, et d'autres organisations de la société civile, jusqu'à ce qu'il soit finalement abandonné. C'est de cette bataille victorieuse que vous êtes parti pour écrire ce livre ?

Jean-François Tamellini : Le titre est clairement une référence à ce projet de loi dit « anticasseurs » de Van Quickenborne, qui cherchait à intimider tous ceux et celles qui essayent de recréer des équilibres.

Le point de départ, c'est 2022 et les prix de l'énergie qui explosent. On reçoit des centaines de messages de gens qui nous disent qu'ils ne s'en sortent plus. Des factures de plusieurs milliers d'euros, des saisies sur salaire. Et au même moment, on comprend que ce n'est pas la crise pour tout le monde. Certains accumulent les surprofits. C'est ce qu'on appelle la « greedflation » : des actionnaires, des grosses boîtes qui, par cupidité, maximisent leurs profits.

On comprend très vite que les casseurs, ce ne sont pas les syndicalistes, ni les travailleuses et travailleurs qui se battent pour leurs droits, les militants antifascistes ou les activistes pour le climat. Qui sont, donc, les casseurs ?

Il y a une détresse sociale qu'on mesure tous les jours : le coût de la vie qui est intenable, les factures d'énergie, l'alimentation... Il y a des enjeux climatiques terriblement anxiogènes. Et puis, il y a des enjeux démocratiques de plus en plus attaqués. Avec, notamment, comme conséquence

la montée de l'extrême droite un peu partout en Europe. Et ça c'est malheureusement encore une fois vérifié lors des dernières élections, le 9 juin dernier.

Face à ces déséquilibres, je lance un appel à recréer des équilibres. Et ceux que je dénonce comme des casseurs, les véritables casseurs, ce sont ceux qui empêchent de recréer ces équilibres, à savoir les partis libéraux, les partis de droite qui s'arrangent pour placer, de manière systématique, au-dessus de tout le reste, les intérêts financiers de quelques-uns.

Il suffit de tendre l'oreille. Certaines attaques sont sans fin : casser nos services publics, casser notre sécurité sociale, chasser les chômeurs et les malades de longue durée... Ce sont systématiquement la droite, les libéraux, certaines fédérations patronales qui s'acharnent sur l'ensemble de nos protections collectives. Des protections collectives qu'ils vont très certainement essayer de démanteler et que nous devons à tout prix protéger.

”

Une porte s'est ouverte avec la crise liée à l'inflation et au prix de l'énergie. Elle met en lumière l'avidité omniprésente, sans limite des casseurs. Ce livre est un appel à changer de cap sans attendre.



”

Il est possible de faire quelque chose, c'est à nous d'agir, sans attendre qu'on nous impose une manière de vivre à sens unique. C'est notre capacité de résistance qui fera la différence.

Dans le livre, vous revenez également sur les multiples crises qu'on a traversées ces dernières années...

À chaque fois que surgit une crise systémique, les « subprimes » en 2007, la crise bancaire de 2008, le Covid plus récemment, il y a une porte qui s'ouvre, une prise de conscience collective : il faut changer les bases de nos sociétés, agir différemment. Et ensuite, on laisse cette porte se refermer et rien ne change. Cette fois, agissons ! Une porte s'est ouverte avec la crise liée à l'inflation et au prix de l'énergie. Elle met en lumière l'avidité omniprésente, sans limites, des casseurs. Ce livre est un appel à changer de cap sans attendre.

Vous mettez en avant des exemples concrets de ceux qui tentent de casser ces équilibres. L'un d'eux concerne les aides publiques à la formation. Quel est le problème ?

J'explique ce qui s'est passé lors des négociations avec les fédérations patronales en 2023 sur les incitatifs publics à la formation : congé-éducation payé, crédit adaptation, chèque formation. On crée des ouvertures pour les indépendants, les grandes entreprises... C'est l'été 2023, on a un préaccord.

Puis, quelques mois plus tard, en décembre 2023, les employeurs mangent leur parole alors que tout le monde sait très bien que l'argent ne sert pas aux formations. Des consultants externes démarchent les entreprises. Ils montent des dossiers bidons de formations, avec des listes de présence inventées. En échange, les consultants et les entreprises se partagent les subventions.

➔ « Qui sont les casseurs ? » est publié aux éditions Weyrich : www.weyrich-edition.be/produit/qui-sont-les-casseurs

Ce n'est pas le seul exemple de ce type ?

Prenez les aides à l'emploi SESAM qui doivent venir en aide aux petites entreprises qui embauchent des demandeurs d'emploi : 300% d'augmentation en 6 ans. Vous avez vu une augmentation de 300% de l'emploi wallon ? L'argent, il passe où ? Dans les poches des boîtes d'intérim qui captent ces aides publiques. Donc, on sponsorise de l'emploi précaire alors qu'il faudrait faire l'inverse : proposer des contrats de plus de 3 mois aux chômeurs de longue durée pour qu'ils sortent de ce statut. On passe complètement à côté des objectifs. Ces moyens doivent être utilisés pour améliorer les compétences des demandeurs d'emploi de longue durée, les amener à l'emploi. Pas pour enrichir les actionnaires de l'intérim. Je vais vous citer deux chiffres. Randstad a capté 30 millions d'euros d'aides publiques et dans le même temps, on apprend que le fisc lui demande des comptes sur 70 millions d'euros planqués en Suisse.

Vous dites aussi avoir été marqué par la démission de Jean-Luc Crucke, ex-Ministre wallon MR du Budget, passé ensuite chez Les Engagés. Pourquoi ?

C'est emblématique des combats de la droite. Jean-Luc Crucke essaie de mettre en place un décret pour mettre fin à l'ingénierie fiscale des entreprises. Par exemple, les camionnettes qui sont déclarées comme véhicules de société, et bénéficient donc d'avantages fiscaux, alors qu'elles ne sont en réalité pas du tout utilisées comme camionnettes de société. Et il dit autre chose : il va falloir laisser plus de temps à l'administration pour aller chercher la fraude fiscale. Il va trop loin pour son parti qui le dégage sans attendre. Le MR fait tout ce qu'il peut pour qu'on ne puisse pas récupérer des marges. Des marges qui pourtant existent.

Pour faire circuler vos idées, vous avez entamé un tour de Wallonie. Qui avez-vous rencontrés ?

Ce tour de Wallonie me permet de me rendre compte que celles et ceux, qui comme moi, ont besoin de vivre dans une société plus équilibrée, sont largement majoritaires. Des hommes, des femmes, de tous les âges, avec ou en recherche d'emploi, des allocataires sociaux... Je me suis arrêté dans 15 étapes, de Verviers à Mons, en passant par Arlon ou Nivelles. Plus de 2.000 personnes ont participé à ces rencontres. Et je suis plus que jamais convaincu que nous sommes à un moment pivot. Il est possible de faire quelque chose, c'est à nous d'agir, sans attendre qu'on nous impose une manière de vivre à sens unique. Et ce malgré le vent de droite qui s'est abattu sur l'Europe, la Belgique et la Wallonie. C'est notre capacité de résistance qui fera la différence. ◀

EMPLOI, LOGEMENT, SANTÉ, FINANCES RÉGIONALES

Les priorités du mémorandum de la FGTB Bruxelles

En vue de la négociation du futur accord de Gouvernement régional qui suivra les élections du 9 juin, la FGTB Bruxelles a élaboré son mémorandum politique. Ce mémorandum sera présenté au formateur du futur gouvernement bruxellois. Florence Lepoivre, nouvelle secrétaire générale de la FGTB Bruxelles y défendra les positions et revendications de l'interrégionale pour la prochaine législature. Ce mémorandum porte sur quatorze thématiques. Parmi elles, quatre sont tout particulièrement prioritaires : la qualité de l'emploi, le logement, la santé et les finances régionales.

La problématique de la qualité de l'emploi est bien sûr une préoccupation centrale pour notre organisation syndicale. Or, entre 2009 et 2019, 65% des emplois créés à Bruxelles étaient des emplois précaires : temps partiels imposés, emplois temporaires, contrats atypiques, travail au noir... Concrètement, la FGTB Bruxelles demandera que les aides à l'emploi soient conditionnées à la création d'emplois de qualité. Il s'agit de lutter contre le dumping social afin d'éviter que les salaires et les conditions de travail ne se dégradent. Il importe également de veiller à ce que le droit du travail soit respecté en renforçant les contrôles de l'inspection du travail dans les entreprises.

Une autre priorité de la FGTB Bruxelles concerne le logement. Constatant qu'entre 2010 et 2020 les loyers ont augmenté de 20% au-delà de l'inflation en Région Bruxelles-Capitale, la FGTB Bruxelles demandera la création de logements publics et sociaux supplémentaires et la rénovation du parc existant. Il sera également demandé de créer un fonds régional de garantie locative et de mettre en place des mécanismes de régulation et d'encadrement des loyers.

En matière de santé en région bruxelloise, une personne sur deux nécessitant des soins a dû se résoudre à reporter au moins un soin pour raisons financières. C'est pourquoi la FGTB Bruxelles demande que les hôpitaux publics soient préservés et restent accessibles. Mais également que la norme de croissance annuelle de minimum 2,5%, en plus de l'indexation automatique résultant de l'inflation, soit maintenue.

Enfin, l'interrégionale se montre particulièrement inquiète de l'état des finances de la Région Bruxelles-Capitale. Le budget régional affichera en 2024 un déficit de 950 millions d'euros sur un budget de près de 7 milliards. En conséquence, de nouvelles mesures d'austérité menacent les travailleurs et les citoyens bruxellois. Pour la FGTB Bruxelles, le retour à l'équilibre des finances régionales devra impérativement se faire sans nuire aux politiques sociales (emploi, formation, logement, social-santé, mobilité).

Parmi les autres thèmes figurant dans ce mémorandum, citons les services publics, la 6e réforme de l'État, l'enseignement, la formation, l'économie, l'énergie, la mobilité et enfin l'égalité et la diversité.

➔ Retrouvez l'intégralité du mémorandum sur www.fgtbbruxelles.be ◀





À nous de protéger la SÉCU

Dans un paysage politique changeant, il reste en Belgique un pilier solidement ancré depuis 80 ans : la sécurité sociale.

Mais la sécu, c'est quoi concrètement ? C'est une **arme puissante et efficace contre les inégalités et la pauvreté**. Un système qui soutient des millions de citoyens et citoyennes face aux aléas de la vie. Par exemple, en cas de maladie ou de perte d'emploi, c'est grâce à la sécurité sociale que vous pouvez compter sur un revenu de remplacement. Quand vous atteignez un certain âge, c'est aussi grâce à elle que vous pouvez partir en pension. Mais la sécurité sociale est aussi à vos côtés lors des bons moments. Pensons à la naissance d'un enfant, ou aux congés payés.

Comment ça fonctionne ? **Grâce à la solidarité**. Solidarité entre les hauts et les bas salaires, entre les malades et les gens en bonne santé, entre les jeunes et les moins jeunes, entre les travailleurs, actifs ou non. À chaque étape de la vie, chacun contribue selon ses ressources et reçoit selon ses besoins.

Malgré son efficacité, la sécu est **mise à mal par la droite**, qui la considère trop souvent comme une dépense, qui devrait être réduite. Et qui saisit chaque occasion de la définancer. Au fil des années, les attaques ont été nombreuses et violentes. Pensons au recul de l'âge de la pension de 65 à 67 ans sous le gouvernement de droite MR-N-VA, ou encore à la chasse aux chômeurs et aux malades de longue durée. Pourtant, la Belgique ne dépense pas plus que les pays voisins en matière de sécurité sociale.

Aujourd'hui, au lendemain des élections fédérales et régionales où la droite sort gagnante, de nouvelles offensives sont à craindre. La sécurité sociale est un acquis social important et indispensable à toutes et tous, qui doit être protégé. Ce sera à nous de le faire.

Chaque année la sécurité sociale protège environ

2,5 millions
de pensionnés

296.000
travailleurs et travailleuses
sans emploi

127.000
victimes d'accident de travail

83.000
mamans en congé de
maternité

472.000
malades de longue durée

448.000
travailleurs en incapacité de
travail (moins de 1 an)

« Nous devons refinancer notre sécurité sociale. Sans quoi nous risquons un bain de sang social »

« Notre » sécurité sociale. Comment la maintenir, la renforcer, l'améliorer ? Comment répondre aux attaques et aux idées préconçues ? Entretien avec Raf De Weerd, expert en sécurité sociale et secrétaire fédéral de la FGTB.



En avril 1944, les syndicats et les employeurs concluaient le Pacte social, qui jette les bases du système de la sécurité sociale. 80 ans plus tard, l'heure est-elle à la célébration ?

Oui ! Célébrons cet anniversaire avec fierté. Trop souvent, des choses deviennent tellement évidentes que l'on n'y prête plus attention.

Notre sécurité sociale s'est construite génération après génération. Depuis, tous les travailleurs, toutes les travailleuses y ont eu recours à de nombreuses reprises au cours de leur vie. La sécurité sociale est toujours à leurs côtés et les protège.

Selon moi, la qualité d'une civilisation se mesure à l'attention qu'elle porte à celles et ceux qui sont en difficulté. Une personne qui a la malchance de tomber malade ou de perdre son emploi doit être aidée à prendre un nouveau départ. Pas poussée plus loin dans la misère.

Notre sécurité sociale est unique. Dans le sens où il ne s'agit pas seulement d'une « assurance » contre des risques qu'un assureur privé ne voudrait ou ne pourrait jamais couvrir, mais d'un système pratiquement universel. La quasi-totalité de la population bénéficie d'une protection sociale, a accès à des soins de santé de qualité, au remboursement des frais d'hospitalisation...

Notre sécu est également unique en termes de taille et de gestion. Le régime de la sécurité sociale des salariés, c'est quelque 100 milliards d'euros qui circulent. Le système est géré par les représentants des travailleurs et des employeurs. Qui en ont d'ailleurs été à l'origine, avec la décision d'investir une partie des revenus du travail dans la protection. Pour ainsi financer le système et en assurer la stabilité, contre la frénésie politique du moment.

Après 80 ans, l'heure n'est-elle pas, aussi, à la réflexion ?

Absolument. Même un bon système peut être amélioré. Par exemple, nous insistons depuis des années pour que les allocations

sociales soient supérieures au seuil de pauvreté. Ce n'est pas le cas aujourd'hui pour la majorité de ces allocations. Nous pouvons faire mieux. Amenons toutes les allocations à 10% au-dessus du seuil de pauvreté. Un pays riche devrait être en mesure de faire ça.

Le gouvernement sortant a déjà pris des mesures importantes, comme l'augmentation de la pension minimum pour une carrière complète, mais il reste du travail... Pendant les deux premiers mois de maladie, il n'y a pas de montant minimum, tout comme pour les allocations de maternité et les congés de naissance. Cela pose problème pour les salaires les plus faibles. La pension moyenne et l'allocation de chômage moyenne sont également trop basses. Pour la plupart des gens, prendre sa pension ou perdre son emploi, c'est soudainement perdre la moitié de leur revenu brut...

Malgré cela, pendant la campagne électorale, on a entendu parler de la prétendue « nécessité » de réduire les allocations...

Je ne comprends pas l'insensibilité d'un tel propos... Les responsables politiques sont parfaitement conscients que les allocations sont trop faibles. Pendant l'épidémie du coronavirus, notre sécurité sociale nous a non seulement protégés, mais elle a aussi permis à l'économie de fonctionner. Du jour au lendemain, de très nombreuses entreprises ont dû recourir au chômage temporaire. Les allocations ont immédiatement été augmentées de 65 à 70% du salaire brut et un supplément a même été prévu. Cela a été possible, rapidement et sans heurts. Pourquoi ? Parce que presque tout le monde était concerné, dans tous les secteurs.

Je décèle donc un paradoxe très pervers dans les propos de politiciens de droite et conservateurs, de certains grands patrons, et d'organisations patronales. Lorsque de nombreux travailleurs ont besoin du système, les allocations peuvent augmenter. Lorsque moins de travailleurs en ont besoin, lorsque l'économie se porte bien, on resserre la ceinture et on diminue les allocations... parce que ce sont « les autres » qui en ont besoin, pas nous.

”

Pour moi, la qualité d'une civilisation se mesure à l'attention qu'elle porte à celles et ceux qui sont en difficulté.

Raf De Weerd

Les partis de droite ont clairement ciblé les demandeurs d'emploi. La limitation des allocations de chômage au bout de deux ans semble déjà faire l'unanimité...

C'est vraiment frappant. Tant les dépenses de chômage que le nombre de demandeurs d'emploi sont au plus bas. Le chômage représente à peine 3% de l'ensemble des dépenses du gouvernement fédéral. Donc cette mesure ne représente pas beaucoup d'argent.

La surenchère sur le prétendu « piège à l'emploi » est par ailleurs infondée. Il faudrait examiner dans quelle mesure une personne peut vivre dignement avec une allocation de chômage. Les personnes qui travaillent gagnent presque toujours au moins 500 € nets par mois en plus.

S'il existe un piège à l'emploi, les causes en sont plus probablement le manque de services de garde d'enfants abordables ou les coûts associés aux trajets domicile-travail. Ces obstacles doivent être éliminés. Tout comme les mauvaises conditions de travail et les salaires trop bas. Toutes les études montrent que la limitation des allocations dans le temps n'aide pas les gens à trouver du travail.

En tout état de cause, nous ne pourrions jamais accepter de supprimer les allocations de chômage après une période prédéterminée. Le droit à ce revenu de remplacement est assorti d'un devoir, celui de rechercher activement un emploi. Si les demandeurs d'emploi ne font pas cet effort, ils seront sanctionnés. Par ailleurs, si une offre d'emploi appropriée leur est faite, ils doivent l'accepter. Je ne comprends donc pas pourquoi ces personnes devraient en plus être privées de leurs allocations et renvoyées à un revenu d'intégration.

Ce que les partis de droite sous-entendent en réalité, c'est qu'ils ne font pas confiance aux services de l'emploi, comme Actiris et le Forem. Car si ces acteurs font leur travail, en sanctionnant notamment les demandeurs d'emploi qui ne font pas les efforts demandés, l'argument pour une limitation des allocations de chômage dans le temps ne tient pas.

Les soins de santé et les pensions ont également fait l'objet d'attaques de la part des partisans de l'austérité au cours de la campagne...

Ils veulent respecter aveuglément les lignes budgétaires imposées par l'Europe. Environ trois quarts des dépenses de sécurité sociale sont consacrées aux pensions et aux soins de santé. Les pensions sont déjà trop faibles. Réduire ces dépenses ne serait pas seulement douloureux, mais aussi complètement absurde.

En ce qui concerne les soins de santé, il ne faut pas oublier que la contribution personnelle – le ticket modérateur – est déjà très élevée chez nous. Ceux qui veulent faire des économies sur les soins de santé le feront sur le dos des patients. La part que les gens doivent assumer eux-mêmes augmentera, alors que le seuil est déjà trop élevé pour certains. C'est aussi une vision à court terme : ce qui peut être « économisé » à court terme, nous le paierons doublement plus tard. L'état de santé général des gens se dégradera, nécessitant des interventions plus lourdes et plus coûteuses.

Que faut-il donc faire ?

La triste vérité est que les dépenses sociales vont inévitablement augmenter dans les années à venir, pour faire face au vieillissement de la population. L'augmentation la plus forte des dépenses liées aux pensions se produira d'ici à 2030. La réforme des pensions et les réformes dites « structurelles » du marché du travail ne peuvent pas contrer cette tendance, car l'impact fiscal ne se manifestera qu'à plus long terme. En définitive, nous devons refinancer notre sécurité sociale. Sinon, nous risquons un bain de sang social.

Comment faire ?

Nous dépensons des sommes excessives en subventions pour les entreprises pour le travail en équipe, le travail de nuit, les heures supplémentaires... à hauteur de quelque 10 milliards par an. Ces subventions doivent être réévaluées en fonction de leur contribution réelle à la création d'emplois. Ce n'est pas la sécurité sociale qui vit au-dessus de ses moyens, ce sont les subsides aux entreprises qui sont sensiblement plus élevés en Belgique que dans les pays voisins !

En outre, la loi sur la norme salariale, qui empêche les augmentations de salaires et donc des cotisations sociales, doit être modifiée. Ces dernières années, les cadeaux aux employeurs se sont multipliés. La réduction des cotisations patronales de 32% à 25% par le gouvernement Michel-De Wever continue à priver la sécurité sociale de plusieurs milliards. Les nombreuses formes de rémunérations alternatives, comme les bonus, ainsi que les nouveaux statuts tels que les flexi jobs minent également les recettes. Il est temps de faire le point sur tout cela.

La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons également nous pencher sur de nouvelles sources de revenus. Seuls les revenus du travail contribuent aux soins de santé et au remboursement des frais médicaux. Le moment est venu de s'intéresser aux revenus du capital et du patrimoine, qui devraient également contribuer à un système plus juste et plus solide.

Non, la sécu ne coûte pas trop cher

Dans l'ensemble, la Sécu rencontre efficacement ses objectifs de réduction de la pauvreté et de maintien du niveau de vie des travailleuses et des travailleurs. Même si plusieurs améliorations peuvent être apportées au mécanisme.

Constatant avec amertume qu'une politique sociale et solidaire marche mieux que la liberté individuelle pour réduire la pauvreté, la droite a choisi un autre angle pour détruire la sécu : son définancement.

En effet, quoi de plus commode face à un mécanisme qu'on souhaite supprimer que de dire qu'on n'en a pas les moyens ? Or les moyens, on les a ! Tout est une question de choix politique. C'est ce qu'a montré le colloque organisé par les trois syndicats belges sur les 80 ans de la sécurité sociale le 16 avril dernier. Et la conférence donnée par Matthias Somers, coordinateur du Thinktank progressiste Minerva.

LES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA SÉCU EN BELGIQUE

L'on compte trois principales sources de financement: les cotisations sociales des travailleurs, celles des employeurs et l'État. À cela s'ajoutent quelques sources diverses, dans une moindre mesure. Ces sources de financement ont évolué ces 30 dernières années. La part de financement par les travailleurs est en légère baisse (de 2 ou 3%) mais reste plutôt stable depuis 20 ans : autour de 20%. Idem pour la part des sources diverses qui varie très peu : entre 2 et 3%. En revanche, la part de contribution au financement de la sécurité sociale par les employeurs a, elle, baissé drastiquement : drastiquement (de plus de 10%), passant de 45 à 35%. Enfin, la part de l'État est la seule à avoir augmenté. Elle est passée en 30 ans de 29% à 45%, soit une augmentation de plus de 15%.

Qu'est-ce que cela signifie ? Que les employeurs et les entreprises participent beaucoup moins à la solidarité nationale aujourd'hui qu'ils ne le faisaient il y a 30 ans. Et que pour compenser ces baisses de cotisations par les employeurs, le gouvernement puise dans le budget de l'État financé par l'impôt.

OÙ VA L'ARGENT ?

Sur 100 € dépensés par nos pouvoirs publics, 2 € sont consacrés à la défense et un peu plus au chômage. Un peu plus de 3 € sont consacrés à la sécurité (police, justice et pompiers). 6 € vont aux subventions salariales (subventions pour les heures supplémentaires, le travail de nuit et en équipe, la recherche et le développement...). Près de 7 € sur 100 sont consacrés à la maladie et à l'invalidité et 12 à l'enseignement. Les postes de dépenses les plus importants sont les soins de santé, avec 15 € sur 100, et les pensions, avec 21 €.

SORTIR DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE À COURTE VUE

Il faut distinguer les cotisations sociales – qui financent la sécu – et l'impôt des personnes physiques, l'IPP, – qui finance le fonctionnement de l'État et les services publics.

Pourquoi ? Parce que tout l'argent issu de l'IPP que le gouvernement va mettre dans la Sécu pour compenser les baisses de cotisations, c'est de l'argent qu'il ne pourra plus mettre dans les services publics tels que la police, la Justice ou les transports publics... Si les employeurs paient moins, il faut bien que quelqu'un d'autre paye à leur place.

Par ailleurs, si les employeurs cotisent moins, cela pose aussi des problèmes en terme de cohésion sociale. En effet, alors que les travailleurs et travailleuses continuent de participer à la solidarité nationale vis-à-vis de nos malades et nos seniors, les patrons, eux, décident d'y participer de moins en moins.

LES ENTREPRISES SONT AIDÉES

« Il faut baisser le coût de la main d'œuvre et aider les entreprises, sinon on ne sera pas compétitif avec les pays voisins », nous répondent les employeurs.

Qu'ils se rassurent ! Les entreprises bénéficient d'aides et pas qu'un peu ! En additionnant les coûts des subsides, des régimes fiscaux spécifiques, des aides au développement, des baisses des cotisations, etc., l'État allouait moins de 2 milliards d'euros en aide aux entreprises il y a 30 ans. Et les subventions salariales atteignent plus de... 16 milliards aujourd'hui !

ON DÉPENSE PLUS QUE NOS VOISINS ?

Qu'en est-il vraiment des pays voisins ? Là encore, sortons du discours alarmiste et monolithique. D'une part contrairement à ce qu'on dit, en Belgique le rapport travail/production est du même niveau que celui du travailleur allemand, français ou néerlandais. Oui, les travailleurs belges sont compétitifs ! Être compétitif, ce n'est pas uniquement une question de coût. Si l'on paye moins quelqu'un et qu'il est plus souvent malade et moins productif, il ne sera pas compétitif.

Et qu'en est-il d'autre part de la comparaison des dépenses publiques avec les pays voisins ? Elles sont trompeuses à plusieurs égards. Elles ne tiennent par exemple pas compte des impôts, des avantages fiscaux ou encore, des dépenses

”

Plus d'un tiers de nos dépenses sont consacrées à la santé et aux pensions. C'est remarquable, mais en France et en Allemagne, on dépasse les 40%.

Matthias Somers



sociales privées obligatoires. Si nous prenons tout cela en compte, nous dépensons à peu près autant pour la protection sociale que l'Australie, le Danemark, l'Autriche, le Canada et la Finlande. Nos voisins, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, dépensent plus que nous, tout comme les États-Unis.

FINANCEMENTS PUBLICS VS FINANCEMENTS PRIVÉS

Une dernière donnée remarquable présentée par Matthias Somers : la comparaison des dépenses sociales entre les pays de l'OCDE. Qu'y voit-on ? Premièrement, effectivement la Belgique figure parmi les pays dont les dépenses sociales publiques sont les plus élevées. Mais les dépenses sociales publiques ne sont pas les seules à financer une politique sociale. Il y a aussi des dépenses privées. Quand nous nous rendons chez le médecin, même si notre mutuelle nous rembourse une bonne partie des dépenses, il y a toujours un solde payé de notre poche.

Bref, si l'on tient compte de toutes ces dépenses privées, que constate-t-on ? Quand on additionne les dépenses sociales privées et les dépenses sociales publiques, un pays comme les États-Unis consacre 5% de PIB en plus que ne le fait la Belgique. Pour le dire autrement, aux États-Unis, la politique de la santé coûte peut-être moins cher à l'État, mais elle coûte plus cher aux Américains, pour moins d'efficacité et surtout en laissant un nombre colossal de personnes n'ayant pas les moyens financiers suffisants sur le bord de la route.

LES ASSUREURS PRIVÉS N'ONT QU'UN SEUL OBJECTIF : LE PROFIT

Les assurances privées ne sont accessibles qu'à ceux qui ont suffisamment de moyens financiers pour se les offrir. Les travailleurs et travailleuses plus exposés aux risques tels que les maladies (professionnelles) ou les accidents du travail doivent payer des primes plus élevées, car le risque à assumer par l'assureur est plus élevé. Alors qu'il s'agit souvent précisément de travailleurs peu qualifiés ou d'emplois moins bien ou mal rémunérés. La privatisation n'est donc pas une option. Personne ne doit être laissé à l'écart. Notre sécurité sociale repose sur la solidarité : chaque travailleur cotise en fonction de ses moyens ; chaque travailleur reçoit en fonction de ses besoins, et non en fonction des cotisations versées.

REDONNER LES MOYENS

En conclusion, qu'est-ce que cette conférence a démontré, chiffres à l'appui ? Que les employeurs ne participent plus suffisamment à la solidarité. Qu'il est faux d'affirmer que la baisse des cotisations est nécessaire à la compétitivité des entreprises belges. Mais aussi, que le choix idéologique des libéraux de financer les politiques sociales via le marché, coûte en réalité plus cher au pays (État et citoyens) que de le faire par la dépense publique. Et ce, pour moins d'efficacité et en excluant un nombre considérable de personnes.

Il est donc absurde d'affirmer que l'État belge n'a pas les moyens de financer ses politiques sociales puisqu'en réalité, cela coûte moins cher au pays. Il faut juste redonner les moyens à l'État de le faire.

« La sécurité sociale est-elle encore pertinente ? »

Tel était l'énoncé, provocateur, de la conférence donnée par Sara Marchal, Professeure de l'Université d'Anvers, lors du colloque organisé par la FGTB et les autres syndicats à l'occasion des 80 ans de la sécurité sociale.

La réponse est claire : oui, la sécurité sociale est pertinente et l'on signe volontiers pour 80 années supplémentaires. Pour le dire autrement : pour lutter contre la pauvreté ou maintenir le niveau de vie des travailleurs et travailleuses, la sécu, ça marche. Elle permet de diviser le risque de pauvreté des jeunes et des adultes par trois et même par neuf chez les seniors, nous dit Mme Marchal.

La sécu assure le maintien d'un certain niveau de vie. Le salaire est en effet la seule source de revenu de la plupart des gens. Plus de travail, plus de revenu : c'était la réalité au dix-neuvième siècle et avant ça... Il fallait donc créer un système de protection qui fournirait un revenu de remplacement aux personnes qui ne pouvaient plus travailler : c'est la base de la sécurité sociale.

Celle-ci fonctionne comme une assurance. On cotise contre un risque et le jour où on y est confronté, notre assurance nous couvre. Une partie du salaire de tous les travailleurs et travailleuses est donc ponctionnée pour remplir ces caisses d'assurances, et permettre la solidarité.

Répetons-le : la sécu, ça marche, et il faut la célébrer. Toutefois, dans de nombreuses situations, les allocations restent inférieures au seuil de pauvreté. C'est notamment vrai dans le cas de familles monoparentales, et ce sont donc directement les enfants qui en pâtissent.

Notre sécurité sociale nous protège. Mais on peut faire mieux. Protégeons-la, renforçons-la. ◀

MYANMAR

« Les grandes marques de vêtements sont complices des violations des droits humains »



Le 1er février marquait le 3e anniversaire du coup d'État au Myanmar. Depuis, la répression a fait plus de 4.500 morts et 30.000 emprisonnés. Les droits syndicaux sont violemment bafoués. Mais les travailleurs et travailleuses résistent ; de près et de loin. La syndicaliste Khaing Zar Aung en fait partie. Pour son combat courageux, elle a reçu, ce 12 juin, le Prix international Arthur Svensson pour les droits syndicaux. Rencontre.

Khaing Zar Aung est actuellement présidente de la Fédération des Travailleurs de l'Industrie du Myanmar (IWFM) et membre du Comité exécutif de la Confédération des Syndicats du Myanmar (CTUM). Son parcours pour en arriver là est impressionnant. Elle a commencé à travailler à l'âge de 16 ans dans l'industrie textile. À ce moment, le Myanmar était sous le précédente dictature militaire et il n'y avait pas de syndicats pour défendre les travailleurs. « Je devais travailler entre 13 et 15 heures par jour, 7 jours sur 7, pour un salaire de misère. »

Après 6 ans, elle décide de migrer en Thaïlande pour travailler dans le même secteur. C'est là qu'elle fait connaissance avec le monde syndical, en participant à une formation. « Après cela, j'ai décidé d'agir. Je me suis impliquée dans la formation syndicale des travailleurs migrants et dans le leadership féminin. »

Khaing Zar Aung est retournée au Myanmar en novembre 2012, lorsqu'il y avait un gouvernement semidémocratique. « Nous avons pu organiser les travailleurs, créer des syndicats. De 2013 à 2021, nous avons remporté de belles victoires. Par exemple, l'instauration du premier salaire minimum et des jours de congés payés ».

En février 2021 survient le coup d'État perpétré par les militaires. Depuis, des milliers de personnes ont été assassinées, emprisonnées, ont dû fuir le pays. Les syndicalistes sont souvent menacés. « Leur vie est en danger », alerte Khaing Zar Aun. « S'ils s'expriment en faveur des travailleurs, certains employeurs appellent les militaires pour les arrêter. Ils ont été rués de coups lors de manifestations, kidnappés, assassinés sur le chemin pour participer à des actions... »

Aujourd'hui, les syndicats ne peuvent plus opérer au Myanmar. « Tout ce que nous avons arraché comme victoires pour le monde du travail depuis 9 ans est tombé en poussière. Les gens gagnent à nouveau 1,5 dollar par jour. Nous avons à faire à du

travail forcé. Il n'y a plus de congés payés. Les conditions de sécurité sont déplorables » explique-t-elle.

Malgré la situation, la résistance s'organise. « Depuis le coup, il y a eu environ 20 millions de personnes dans la rue. » Dans de nombreux villages, les gens forment des comités de grève qui continuent à organiser des arrêts de travail et des manifestations. Le 1er février 2024, à l'occasion du 3e anniversaire du coup, une grève silencieuse a été organisée. « Durant plusieurs heures, on n'ouvre pas les magasins, personne ne va travailler. C'est le silence dans les villes, à travers le pays. »

Lorsque le coup d'État a éclaté, Khaing Zar Aung était en Allemagne. Mais son combat continue, à distance. Elle demande aux gouvernements de retirer le Myanmar du régime « Tout sauf les armes », qui supprime les taxes pour toutes les importations de biens (à l'exception des armes et des munitions) entrant dans l'UE en provenance des pays les moins avancés. « Ensuite, nous demandons aux grandes marques de vêtements telles que H&M, Sion qui est belge, Zara, et Adidas de quitter le Myanmar parce qu'en continuant leurs activités sur place, elles contribuent aux violations des droits humains et des travailleurs. Leurs fournisseurs payent des taxes aux militaires. Elles sont complices du régime. »

Ce 12 juin, la syndicaliste birmane a reçu pour sa lutte le prix international pour les droits syndicaux. Mais pour elle, c'est une victoire amère. « Je suis contente parce que ce prix met l'accent sur les mouvements pour la démocratie et les droits humains au Myanmar. Parallèlement je suis triste. J'aurai été très fière et honorée de recevoir ce prix en présence de nos membres. »

➔ Pour lire l'interview complète : www.syndicatsmagazine.be/myanmar-khaing-zar-aun ◀

CHIMIE - PÉTROLE

Les travailleurs, acteurs de la transition

Les entreprises de la chimie et du pétrole sont parmi les plus polluantes. Elles n'ont pas d'autre choix que de réduire leurs émissions dans le futur et d'opter pour la transition juste. Les employeurs disent en avoir conscience et nous invitent à leur faire confiance. Pour nous, syndicat, il est pourtant essentiel d'impliquer les travailleurs dans ce défi. « Pas sans nous ! » rappellent Nicolas Van Nuffel, porte-parole de la Coalition Climat et Andrea Della Vecchia, Secrétaire FGTB Chimie - Pétrole. Interview.

Pourquoi la FGTB Chimie - Pétrole, décide-t-elle de s'impliquer dans les questions climatiques ?



Andrea : La transition a un impact sur l'organisation du travail et donc sur les conditions de travail. Il est ainsi primordial que les représentants syndicaux soient informés, consultés et impliqués préalablement à des décisions qui portent sur la transition. La chimie et le pétrole sont certainement des secteurs dans lesquels des avancées majeures sont nécessaires. À ce propos, nous disposons d'une CCT qui met le pied

à l'étrier pour développer une concertation sociale sur la transition juste. En tant que syndicat, nous sommes prêts à avancer. J'appelle les employeurs à transformer cet essai.

Nicolas : Les travailleurs doivent s'approprier la question climatique car ils sont pleinement concernés. Pour l'heure, vous recevez une écoute polie de la part des employeurs. En d'autres termes : « Soyez tranquilles, pas d'inquiétude, on s'en occupe ». Ça ne doit pas se passer comme ça. Vous devez trouver ensemble des solutions pour que l'industrie entre pleinement en transition.

Comment avancer vers une transition juste tout en garantissant le maintien de l'emploi et le niveau de vie des travailleurs ?

Andrea : La transition est porteuse de création d'emplois nouveaux. Dans la chimie et le pétrole, nous sommes concernés par la disparition progressive de fonctions mais aussi par l'apparition de nouveaux postes. Nous devons être impliqués dans ce processus pour déterminer les conditions de travail car les travailleurs ne doivent pas être perdants. Nous devons aussi être impliqués dans les formations pour faciliter les reconversions professionnelles.

Nicolas : La transition climatique est créatrice d'emplois nets. Ça ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de suppressions d'emplois. Ce n'est pas la fin du pétrole mais ça doit être la fin du pétrole comme source énergétique. D'où l'importance de

formations de qualité mais aussi d'un système de protection sociale qui permette d'accompagner les travailleurs qui perdent leur travail. Il faut donc planifier la transition : déterminer où l'on va et de quelle manière.

Le pétrole et la chimie peuvent-ils jouer un rôle de pionnier ?

Andrea : L'histoire des avancées sociales l'a démontré. Les congés payés existaient dans des entreprises avant de devenir loi. Elles ont vu le jour grâce à des accords locaux et sectoriels. Les secteurs du pétrole et de la chimie doivent donc donner l'impulsion concernant la question climatique. Ne soyons pas passifs, soyons acteurs du changement.

Nicolas : Et c'est la seule solution pour créer la prospérité de demain. Si on n'agit pas, on va se faire dépasser par des pays tels que la Chine ou les États-Unis comme c'est le cas avec le passage aux voitures électriques. L'Europe a reporté au maximum cette transition alors que la Chine et les États-Unis ont investi dans l'électrique. L'Europe n'a pas planifié l'électrification du secteur automobile et elle est aujourd'hui complètement dépassée. Il ne faut pas reproduire les erreurs du passé.

Qui doit payer pour la transition ?

Andrea : Les solutions ne viendront pas uniquement des pouvoirs publics. Nous appelons à ce que les subsides soient conditionnés à des conditions de travail de qualité. Il faut cesser les chèques en blanc envers les entreprises.

Nicolas : Pour la coalition Climat, c'est clair qu'il n'y aura pas de transition climatique sans justice fiscale. L'État a besoin de l'impôt pour collectivement impulser le changement. Ça nécessite donc de rediscuter de qui paye quoi. Pour nous, un impôt sur le patrimoine et sur les transactions financières fait partie des solutions à la crise climatique.



Plus forts ensemble, plus que jamais !

Les élections sociales étant terminées, l'heure du bilan a sonné. La Centrale Générale – FGTB est particulièrement fière du travail accompli par ses candidates et candidats. Nous tenons à les remercier pour leur engagement et leur soutien indéfectible envers la FGTB. Nous donnons la parole à quelques délégations syndicales, mais retrouvez les interviews complètes et encore plus de témoignages sur notre site www.accg.be.



De g.à.d. Laeticia, Brigitte et Sebastiano

”

« Employés et ouvriers ensemble »

Je suis passée du statut ouvrier à celui d'employée, chez Sinape, une entreprise de titres-services. J'étais candidate pour les employés et Brigitte, Sebastiano et Anaïs pour les ouvriers. Ça nous a permis de construire une stratégie commune au niveau de la FGTB. Grâce à nous, l'information circule très bien entre les ouvriers et les employés et ça nous renforce. Je faisais des photos des communications importantes et Brigitte les partageait aux travailleuses via son propre réseau. Au final, les travailleuses se sont rendu compte des efforts que nous avons faits sur le terrain lorsque le bateau coulait et nous avons 4 mandats sur 5 et le seul mandat employé est pour nous aussi.

Laeticia

”

« Travail en équipe »

Chez GSK Wavre, on joue le collectif, pas l'individuel. La force de notre équipe, c'est que personne n'a peur de mouiller sa chemise et nous n'oublions personne. Quitte à venir à 4h00 du matin pour voir l'équipe de nuit. Ce qui explique que nous raflons 10 mandats sur 11. Notre engagement pour le futur ? Nous allons continuer à nous battre. Les gens nous ont fait confiance et on va continuer dans cette direction et être encore meilleurs en 2028 !

Jamal



Jamal (à droite) aux côtés de son équipe

Myriam arborant fièrement le drapeau de la Centrale Générale - FGTB



”
« Être toujours là pour les gens »

Cela fait 25 ans que je travaille pour Nektari, une entreprise de travail adapté, et 18 ans que j'y suis déléguée. Je prendrai ma retraite à la fin de l'année, mais je me sens coupable de laisser tomber mes collègues. Je prépare déjà mon équipe afin qu'elle puisse continuer à travailler sans moi. Je leur conseille d'être là pour les gens, d'essayer de les aider autant que possible. Et si on n'arrive pas à se débrouiller seuls, il faut aller voir l'employeur à deux. Vous n'y arrivez toujours pas ? Appelez notre secrétaire ou appelez-moi. Ensemble, nous pourrions résoudre les problèmes ou envisager une nouvelle approche.

Myriam

”

« Toujours apporter une réponse »

L'engagement syndical est toujours un processus de longue haleine. Grâce à notre travail chez Stora Enso, une entreprise de production de papier, nous avons pu affilier beaucoup de nouveaux collègues, ce qui s'est traduit par de très bons résultats : la FGTB est passée d'un à deux mandats au sein du conseil d'entreprise et du CPPT. Notre communication avec les collègues est importante. Mais vu la taille de l'entreprise, nous ne pouvons pas rencontrer tout le monde individuellement, c'est pourquoi nous utilisons des moyens de communication numériques pour les rapports, les résumés, etc. Si les collègues nous posent des questions ou ont des problèmes, nous leur apportons toujours une réponse ! En tout cas, j'ai un très bon sentiment à l'égard de la nouvelle équipe.

Stephan

Robert devant son mur rouge



”
« Engager le dialogue »

Grâce à notre travail syndical acharné, à la confiance et au soutien des collègues, nous avons une fois de plus remporté tous les mandats chez Autajon. Nous informons très bien tout le monde et nous communiquons beaucoup : nous accrochons des affiches, des flyers, les rapports aux valves et nous discutons avec les collègues. À l'époque, ça ne rigolait pas ! Je suis même allé parler du bien-être des travailleurs aux patrons finlandais. Les choses ont été bloquées pendant de nombreux jours et la solidarité était (et est toujours) fantastique ! Nous avons déjà réussi à obtenir beaucoup, et la nouvelle équipe syndicale va aussi continuer à se battre et je suis convaincu que ce sera très bien. J'ai une grande confiance en cette équipe !

Robert



Stephan (devant, deuxième en partant de la droite) et son équipe

Prêts à lutter !

Les élections du 9 juin ont livré leur verdict. Il y'a beaucoup à dire sur les tendances que les urnes ont révélées ! Nos instances doivent prendre le temps d'analyser, de consulter nos militants et nos affiliés. Et ainsi de tirer toutes les conclusions nécessaires sur ce qui a amené un nombre (trop) important de travailleurs à accorder leurs voix à des partis qui ont réussi à se faire passer pour le camp du travail, alors qu'ils défendent avant tout les intérêts du grand capital.

Dans l'attente, nous faisons face à une certitude : nous ferons face à des gouvernements pour qui les revendications de la classe travailleuse ne sont pas la priorité !

Les futures coalitions gouvernementales seront composées de partis qui soutiennent largement la mise en place du nouveau pacte d'austérité. De partis qui ne sont pas favorables à la fin du blocage salarial et qui ont exprimé de nombreuses reprises des critiques fortes sur notre système d'indexation automatique des salaires.

Les partis des futures majorités gouvernementales envisagent par ailleurs déjà le retour du projet de pension à points, et ne sont pas favorables à la prise en compte de la pénibilité pour améliorer nos fins de carrières. Ils ne sont pas favorables non plus à l'initiative industrielle et économique publique et risquent de mettre en danger certains de nos secteurs et entreprises publiques en les livrant au privé.

Cette liste n'est pas exhaustive et bien d'autres projets dangereux pour le monde du travail risquent de sortir des négociations menées actuellement !

Dans l'attente, nous faisons face à une autre certitude : la classe travailleuse a plus que jamais besoin de syndicats prêts à la défendre. De syndicats organisés et déterminés à faire respecter vos conditions de travail. Les travailleurs et les travailleuses auront besoin d'un syndicalisme de classe qui choisit son camp sans ambiguïté !

Renforcés par le choix clair exprimé par les travailleurs et les travailleuses dans les entreprises, en nous plaçant comme syndicat largement - et de plus en plus - majoritaire, les Métallos sont plus que jamais prêts pour cette lutte qui s'annonce ! **Cette lutte, nous la mènerons dans la rue et dans les entreprises, mais aussi dans les cœurs et les esprits !** Pour défendre un projet de société qui rompe avec des politiques qui font le lit de l'extrême droite et du désespoir social. Pour un projet de société qui réenchante la classe travailleuse et qui choisit sans ambiguïté le camp de celles et ceux qui font tourner la société !



ÉLECTIONS SOCIALES

Belle victoire des Métallos chez FENEKO

Les listes FGTB Métal de l'UTE FENEKO ont remporté une belle victoire au Conseil d'entreprise et au CPPT lors des élections sociales 2024. La liste numéro 3 pour les ouvriers a raflé tous les mandats dans les trois organes. Ce n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat d'un travail au quotidien et construit depuis de nombreuses années.



Sur les 13 mandats en jeu (CE, CPPT, DS) dans l'unité technique d'exploitation de FENEKO (comprenant l'entité ALUSO), la liste Métallos a remporté la totalité des mandats. Hassan, le porte-parole de la délégation, retrace avec nous le parcours de cette belle victoire depuis la création de la délégation syndicale.

Tout a démarré il y a 16 ans, à l'époque il avait pu rapidement mesurer le handicap pour les travailleurs à ne pas pouvoir se faire représenter et défendre leurs intérêts auprès de la Direction. C'est ainsi qu'a germé l'idée de monter une liste FGTB avec 4 de ses collègues. Les objectifs étaient de fédérer autour d'un projet, d'identifier les priorités à mettre sur la table en écoutant les travailleuses et travailleurs, de faire en sorte que la qualité de vie et la sécurité au sein de l'usine soient sans cesse améliorées, de défendre le pouvoir d'achat et de veiller à la pérennité de l'emploi.

Huit ans après les premières élections sociales, les priorités restent identiques. Pour FENEKO, il s'agit de troisièmes élections sociales. Après l'institution d'un CPPT en 2016 et 2020, il y aura pour la première fois, à partir de 2024, un conseil d'entreprise. Hassan se rappelle qu'au début tout ceci était nouveau pour les travailleurs mais également pour le patron qui était très méfiant. L'image de la FGTB étant quelque peu ternie auprès de certains, surtout en raison de clichés véhiculés par certains médias. Au fil du temps, l'équipe syndicale est arrivée à obtenir le respect des travailleurs, mais également de la Direction, dans le cadre d'un dialogue social franc et respectueux.

Cette confiance avec les travailleurs ne s'est pas bâtie du jour au lendemain. Le travail syndical est un travail au quotidien qui requiert une présence sur le terrain, un contact permanent avec les travailleurs, un contrôle du respect de la législation sociale, ...

Dès le départ, la délégation s'est attelée à améliorer les conditions de travail : CCT 90, chèque-repas, vêtements de travail. L'institution d'un CPPT a permis de travailler sur différentes problématiques liées à la sécurité : des chaînes sophistiquées, du matériel sécurisé, des tables adaptées, la demande de visites d'un ergonome, etc.

Tout cela a été possible grâce au soutien de la FGTB. Sans oublier la formation syndicale, tellement essentielle, qui a permis aux représentants des travailleurs d'acquérir des connaissances utiles au travail syndical.

C'est au fur et à mesure, que les travailleurs de l'usine ont eu confiance, et ont constaté que la délégation ouvrière FGTB faisait le maximum pour améliorer les conditions de travail. « On a gagné leur confiance en étant à leur écoute chaque jour. Ils savent qu'ils peuvent compter sur nous. ».

Être délégué n'est pas évident. C'est avant tout un travail d'équipe, un « collectif », en lien avec le secrétaire syndical. Il ne faut jamais réagir à chaud, ne pas être pressé, analyser, prendre le temps qu'il faut dans l'intérêt des travailleurs. Il faut être transparent, ne jamais faire de promesses en l'air.

La victoire aux élections sociales est le résultat de tout ce travail. Un travail d'équipe. Jusqu'au jour du vote, il a fallu rappeler l'importance d'aller voter, cela ne dure que quelques secondes, mais les résultats ont d'importantes répercussions pour les années à venir.

Les Métallos veilleront aux intérêts des travailleurs, dans le cadre d'un respect mutuel et constructif du dialogue social.

Respect My Metallos Attitude

L'UBT-FGTB remporte les élections sociales et reste le plus grand syndicat dans les secteurs du transport et de la logistique



L'Union belge du Transport (UBT), la centrale du transport de la FGTB, a consolidé sa position de syndicat leader dans les secteurs du transport et de la logistique lors des élections sociales qui se sont déroulées entre le 13 et le 26 mai 2024. Dans plus de 400 entreprises de transport, l'UBT-FGTB a une nouvelle fois montré sa force. Elle a même renforcé son leadership par rapport à 2020.

PROGRESSION DANS LES CONSEILS D'ENTREPRISES ET LES COMITÉS

L'UBT-FGTB a enregistré une croissance de 3% dans les conseils d'entreprises. Dans les Comités pour la Prévention et la Protection au Travail, l'UBT-FGTB a égalé ses résultats de 2020. Cela a abouti à une croissance totale de 1,2% dans les secteurs du transport et de la logistique. Nous avons remporté les élections dans les 4 plus grandes entreprises de transport belges (Essers, Van Moer, Altea et Jost).

Le président Frank Moreels déclare : « Grâce au travail acharné de nos secrétaires, de leurs militants et de leur équipe, l'UBT-FGTB peut se targuer d'avoir gagné du terrain pour la quatrième fois consécutive. »

PERCÉE DANS L'ÉCONOMIE DE PLATEFORME

Les efforts que l'UBT-FGTB a fournis ces dernières années dans l'économie de plateforme portent également leurs fruits. Unique syndicat, l'UBT-FGTB ouvre la porte à la concertation sociale chez Amazon (warehouse) avec trois représentants. La concertation sociale peut également débiter pour les coursiers à vélo ; tant chez Takeaway (premières élections) que chez Coolblue, l'UBT-FGTB est devenu le syndicat prédominant.

ATTAQUES CONTRE LA DÉMOCRATIE SOCIALE

Avec plus de 1800 candidats pour presque 1000 mandats remportés, l'UBT-FGTB prouve une fois de plus qu'elle est le syndicat de référence dans les secteurs du transport et de la logistique. Cependant, cette victoire a été ternie par des signalements d'employeurs faisant pression sur plusieurs de nos candidats, les poussant à retirer leur candidature. Une évolution inquiétante qui menace la démocratie sociale dans nos entreprises.

Frank Moreels : « Il est préoccupant que certains employeurs utilisent les élections sociales pour attaquer la démocratie sociale ainsi que les syndicats et leurs militants. Dans les quatre prochaines années, nous réagirons donc de manière adéquate à ces attaques. »



”

Camarades, bienvenue au coup d'envoi des élections sociales de 2028 ! En effet, pour l'UBT-FGTB, les élections sociales sont un combat permanent, car nous ne déposons jamais les armes !



Tels étaient les mots de bienvenue de Tom Peeters, secrétaire fédéral adjoint TRL de l'UBT, à l'événement organisé début juin à Bruxelles. Il a également remercié tout le monde pour les très beaux résultats obtenus. Une victoire retentissante qui a été célébrée comme il se doit.



Les jeunes de l'UBT se sont retroussé les manches !

Le samedi 27 avril, les jeunes de l'UBT et quelques seniors se sont retroussé les manches.

L'année dernière, ils s'étaient attaqués aux jardins intérieurs et cette année, c'était au tour des jardins extérieurs (notamment les terrains de pétanque, les pelouses, les sentiers de promenade, etc.).

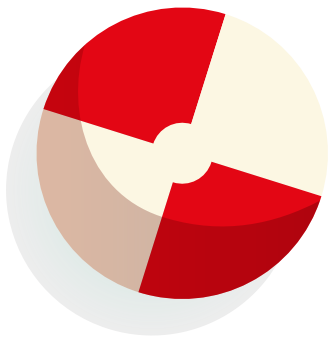
Roeland De Craene, directeur du centre De Mick, était ravi de l'intervention de nos jeunes et des seniors motivés. Le sourire et les mots bienveillants des résidents en valaient vraiment la peine. Nous attendons avec impatience l'édition anniversaire de 2025 (5e édition)!



La FGTB Horval est à vos côtés

Des actions contre des projets d'austérité européens, du jamais vu... L'Europe part à la recherche de 28 milliards d'euros en 4 ans. Notre crainte est que cela soit répercuté sur les travailleurs. Les élections sociales ont requis des efforts supplémentaires et de l'énergie de la part de tous, mais ont abouti à une victoire énorme. Après un printemps mouvementé, elles sont finalement arrivées : les vacances d'été !

Une période de détente avant de nouvelles batailles syndicales à livrer.



CONGÉS PAYÉS

Sachez que les vacances d'été sont également le résultat des efforts de votre syndicat. Dans les années houleuses de 1930, le gouvernement et les employeurs ont fait des concessions par crainte d'un renforcement du mouvement de grève de masse. La concertation sociale a alors abouti à une proposition d'augmentation salariale (7 à 8%), à l'introduction d'un salaire minimum légal et de la semaine de 40 heures, et au droit à 6 jours de congés payés pour tous les travailleurs. Depuis le 8 juillet 1936, les congés payés sont une réalité pour tous. Grâce à cette lutte des ouvriers, nous pouvons actuellement profiter de vacances bien méritées.

Personne ne s'étonnera de croiser également son syndicat préféré pendant son congé. Même pendant vos vacances, vous serez toujours en contact avec nos secteurs.

En effet, dès qu'il y aura du soleil, vous profiterez d'un bon barbecue. Les aliments qui le composera seront préparés avec amour et savoir-faire par nos travailleurs de l'industrie alimentaire. Ces aliments seront aussi cultivés dans les champs par nos travailleurs du secteur agricole, transportés en toute sécurité aux dépôts, stockés et distribués vers votre magasin par nos ouvriers du commerce alimentaire. Tous savent qu'ils seront toujours soutenus par la FGTB Horval.

Même si vous faites le choix de manger dans un restaurant, vous serez en contact avec nos affiliés et militants car la FGTB Horval est devenue le plus grand syndicat dans le secteur de l'horeca.

Pendant les congés, vous serez également en contact avec de travailleurs jobistes. Ceux-ci profitent de la période estivale pour gagner un complément. Là aussi, sachez qu'en tant que jobiste, vous pouvez vous adresser à la FGTB Horval pour toutes vos questions pratiques.

Enfin, qui dit été, dit festivals. Des fêtes musicales seront organisées dans des parcs et forêts. L'entretien de ces parcs ou de ces forêts est assuré par les secteurs de l'aménagement de jardins pendant toute l'année. Là aussi, la FGTB Horval représente ses ouvriers.

*Bonnes vacances
bien méritées
à tout le monde!*

Dès qu'il y aura du soleil, vous profiterez d'un bon barbecue. Les aliments seront préparés avec amour et savoir-faire par nos travailleurs de l'industrie alimentaire.



ÉLECTIONS 2024

Respirez un bon coup, nous débutons un marathon de résistance !

L'électeur a choisi, il appartient maintenant aux partis de former des gouvernements. Nous ignorons encore combien de temps cela prendra et quelle en est sera la configuration exacte. Même s'ils sont contrastés à certains niveaux, les résultats ainsi que la manière dont la campagne s'est déroulée, peuvent déjà nous livrer des enseignements importants.

Au lendemain du scrutin, l'heure est au bilan. C'est un fait : la Belgique et l'Europe glissent à droite et il faut s'attendre à un programme socio-économique dur. Nous craignons un raz-de-marée brun. Ce n'est finalement pas le déferlement redouté mais néanmoins, l'extrême droite reste bel et bien présente dans notre paysage politique et progresse... L'heure est grave et les voix progressistes qui arriveraient à trouver le chemin du pouvoir pourraient être sous une extrême pression. Nous savons que nous sommes cernés par d'urgents défis sociaux et climatiques, qui nécessitent des mesures de grande envergure, tout cela dans un contexte européen d'austérité dure.

PLUS QUE JAMAIS, NOUS AVONS UN RÔLE À JOUER

Nous entamons aujourd'hui un marathon : celui de la résistance. Quels que soient les gouvernements formés, nos lignes rouges sont et resteront :

- Une amélioration du pouvoir d'achat, une libre négociation des salaires
- Une réforme fiscale, donc une fiscalité plus juste, qui donne de l'air au bas et moyens salaires
- Une préservation des mécanismes d'indexation automatique des salaires bruts et des allocations sociales
- La préservation d'une sécurité sociale forte et fédérale
- Des emplois de qualité
- Le respect de la concertation sociale

Nous avons un travail de longue haleine à faire pour réconcilier les électeurs avec les valeurs de solidarité et à faire en sorte que ceux qui n'ont pas été convaincus hier par la gauche le soient d'ici 5 ans. Nous avons là un rôle essentiel à jouer : celui de remettre sans cesse sur la table les thèmes sociaux et climatiques, celui de détricoter les arguments et les mécanismes de la droite, celui de faire de l'éducation permanente pour faire comprendre les enjeux cachés et les priorités à mettre en œuvre.

”

Nous avons un travail de longue haleine à faire pour réconcilier les électeurs avec les valeurs de solidarité

MONTREZ LE FOSSÉ ENTRE LES PAROLES ET LES ACTES

Les moyens utilisés par la droite tout au long de la campagne de propagande nous livrent également un éclairage intéressant. Qu'est-ce qui a pris le pas et séduit certains électeurs ? C'est le fait de s'étaler sur les réseaux sociaux à coups de grosses déclarations, d'utiliser des slogans qui font mouche, du populisme de bas étage. Encore faut-il que ces grandes déclarations soient applicables. La réalité est bien plus complexe. Nous serons là dès demain pour confronter ces mêmes politiciens avec les non-sens de leurs discours, pour décrypter leurs actes et remettre tout cela en perspective. C'est cela aussi entrer en résistance.

Respirez un bon coup, un marathon de **résistance** commence.



RAPPELER ET RAPPELER ENCORE NOS LIGNES ROUGES

Plus de pouvoir d'achat

De nombreuses personnes ont de plus en plus de mal à nouer les deux bouts. 90% des allocations sociales minimales sont inférieures au seuil de pauvreté. Mais les travailleurs et travailleuses ont eux aussi souvent du mal à boucler les fins de mois.

La loi sur la norme salariale doit être réformée afin de rétablir un lien entre les salaires et la croissance de la productivité. Ainsi, les négociations salariales pourront à nouveau être libres. Le salaire minimum brut doit quant à lui passer à € 2.300 par mois et la pension minimum doit être d'au moins € 1.500 nets.

Il ne peut être question d'une adaptation de l'index automatique. L'indexation des salaires et des allocations sociales protège notre pouvoir d'achat. Il s'agit d'une adaptation à l'inflation. Les prix des biens et des services augmentent ? Il en va alors de même des salaires et des allocations. De cette façon, chaque mois, vous pouvez continuer à acheter à peu près la même chose avec votre salaire. Cela garantit la stabilité, la paix sociale et une évolution équitable des salaires. Pas touche à l'index !

Enfin, le SETCa lutte également pour des services publics forts, car il s'agit d'une forme solidaire de pouvoir d'achat.

Une fiscalité équitable

Les épaules les plus fortes doivent porter les charges les plus lourdes. Il faut pour cela un revirement fiscal. Les revenus doivent être imposés de manière globale et progressive. Mais il faut aussi un impôt sur la fortune, une taxation des plus-values et un impôt minimum pour les sociétés.

Une sécurité sociale fédérale forte

La sécurité sociale est un système fédéral, intergénérationnel de solidarité garantie. Elle veille à une redistribution des richesses et vous assure contre certains risques sociaux. L'objectif est d'offrir à chacun une assurance qui garantit un taux de remplacement le plus élevé possible de vos revenus du travail. La sécurité sociale assure donc un revenu de remplacement en cas de perte de salaire, elle offre un complément à votre revenu lorsque vous avez certains frais (par ex. une maladie ou un enfant) ou elle remplace votre revenu si vous êtes involontairement sans emploi. Tôt ou tard, chacun y sera confronté.

Notre sécurité sociale n'est malheureusement pas parfaite. Trop de personnes sont encore mises de côté à l'heure actuelle. C'est pourquoi les minima sociaux doivent être portés à 10% au-dessus du seuil de pauvreté. Il faut également revenir à l'âge de la retraite de 65 ans.

Pour garantir la solidarité de ce système, la sécurité sociale doit rester fédérale, nous voulons un financement fort et garanti.

Des emplois faisables dans une économie plus durable

Le travail a été un thème majeur de la campagne électorale. Presque tous les partis s'accordaient à dire qu'il faut augmenter le nombre de travailleurs et travailleuses. Le travail reste évidemment la meilleure protection contre la pauvreté. Les partis de droite aiment à prétendre que recevoir des allocations de chômage ou de maladie équivaut à gagner le gros lot. Ils plaident dès lors pour une limitation des allocations de chômage dans le temps. La recherche internationale n'a cessé de confirmer que cette mesure n'aide pas les gens à trouver plus rapidement un emploi. De plus, vous et votre employeur avez payé des cotisations sociales tout au long de votre carrière pour compenser une éventuelle perte de revenus. Une étude de l'université d'Anvers a d'ailleurs aussi révélé que la différence entre le fait de travailler ou de ne pas travailler s'élève à 500 € ou plus dans de nombreux cas.

La création d'emplois est dès lors une de nos priorités, mais il doit s'agir d'emplois de qualité. Le prochain gouvernement devra veiller à instaurer un cadre législatif permettant, en fonction des réalités sectorielles, de négocier la mise en place d'une réduction collective du temps de travail avec maintien de la rémunération. Nous disons donc non aux statuts précaires comme les flexi-jobs.

Des emplois faisables, cela signifie également permettre aux travailleurs et travailleuses âgés de terminer leur carrière en douceur. Cela passe par des emplois de fin de carrière accessibles dès 55 ans.

Il faut aussi en finir avec la politique d'austérité. Il faut une politique d'investissements solide axée sur une transition juste vers une économie bas carbone, des investissements sociaux et des services publics forts.

Renforcer la concertation sociale

Les employeurs et les partis de droite ont fait des libertés syndicales et de l'exercice du droit de grève leurs cibles privilégiées. Il suffit de penser au sabotage des piquets de grève chez Delhaize. Nos droits fondamentaux ne peuvent être remis en cause. La concertation sociale doit être protégée et même renforcée en prévoyant aussi une représentation syndicale dans les PME.

Non à l'individualisme et à l'intolérance

Le mouvement socialiste et progressiste plaide pour un modèle sociétal basé sur des valeurs socialistes et sur la solidarité. Nous voulons combattre l'exclusion, le chômage, l'insécurité financière et le manque de logements. Dans la Belgique de demain, il doit y avoir de la place pour la justice, la démocratie et la solidarité. Nous optons pour des réponses collectives et solidaires plutôt que pour l'individualisme et le repli sur soi. ◀

”

Nous serons là dès demain pour confronter ces mêmes politiciens avec les non-sens de leurs discours

Quel que soit le type de gouvernement que nous aurons, nous veillerons à ce que ces lignes rouges ne soient pas franchies et que nos valeurs soient respectées. Nous continuerons à lutter pour préserver et étendre nos droits. Nous ne lâcherons rien. Nous sommes prêts. C'est un marathon de résistance qui commence aujourd'hui.

HAINAUT-NAMUR**Nouveaux taux de cotisations de la Fédération des Métallurgistes FGTB**

La Fédération des Métallurgistes FGTB du Hainaut-Namur informe tous ses affiliés, qu'à dater du 1er juillet 2024, les taux mensuels de cotisations syndicales s'établissent comme suit : Actifs 19,54 € • Prépensionnés 15,67 € • Chômeurs complets 12,12 € • Malades + 1 mois 12,12 € • Invalides 11,75 € • Pensionnés 4,25 €

Pour rappel, les affiliés en ordre de cotisations en octobre 2024 bénéficieront d'une prime syndicale dont le montant variera en fonction du taux de cotisation.

LIÈGE-LUXEMBOURG**Nouveaux taux de cotisations de la Fédération des Métallurgistes FGTB**

La Fédération des Métallurgistes FGTB de Liège-Luxembourg informe tous ses affiliés, qu'à dater du 1er juillet 2024, les taux mensuels de cotisations syndicales s'établissent comme suit : Actifs 19,90 € • Actifs (jeunes) 14,70 € • Prépensionnés 16,50 € • Chômeurs complets 12,85 € • Malade + 1 mois 12,85 € • Invalides 12,85 € • Temps partiels (Aviation) 16,60 € • Pensionnés 4,20 €

Pour rappel, les affiliés en ordre de cotisations en octobre 2024 bénéficieront d'une prime syndicale dont le montant variera en fonction du taux de cotisation.

NOUVELLE SESSION DU CYCLE PENSER & AGIR

Depuis 2017, le CEPAG organise le cycle de formations de 3 ans Penser & Agir. Chaque session propose de nouvelles thématiques, articulées autour d'une réflexion sur les interactions entre forces sociales et sur les luttes et pratiques militantes actuelles.

Ces cycles d'éducation populaire visent en priorité les personnes actives dans l'associatif, la société civile, les ONG, le social... L'objectif est de développer des outils de compréhension et d'analyse des rapports sociaux, mais aussi de former les personnes participantes à devenir des animateurs et animatrices de changement pour le Penser et l'Agir avec leurs publics.

Il s'agit d'une formation engagée, mais non partisane, qui les invite à se situer dans la société et dans les conflictualités qui traversent notre temps.

Les thématiques

Les 3 niveaux de ce cycle 2024-2025 se déclinent comme suit : Est-ce ainsi que les Hommes vivent ? (histoire et organisation sociale et politique), Matière CriseS (les crises, sources analyses, compréhension et débouchés) et Retrouver le chemin des luttes (pratiques de lutte sociale, politique, syndicale, associative...).

Ces thématiques sont travaillées collectivement, dans une approche ascendante d'éducation populaire, avec l'appui d'une équipe de formateurs et formatrices, acteurs et actrices de la réflexion et de l'action sociale et politique. Cette formation est également accessible dans le cadre du Congé Educations Payé.

➔ Le programme détaillé, le calendrier et les modalités d'inscription et participation sont disponibles sur www.penser-et-agir.be. La formation se déroule à partir de septembre 2024 (Bruxelles et Mons) ou janvier 2025 (Liège et Charleroi).

**CERTIFICAT UNIVERSITAIRE EN POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

Le CEPAG (Centre d'Éducation Populaire André Genot) co-organise avec l'ULB un certificat universitaire en Politiques économiques et sociales, organisé en alternance sur plusieurs villes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'objectif

Le certificat vise le développement d'une analyse politique sur des enjeux sociétaux via l'esprit critique, la compréhension de l'actualité sociale, politique et économique ainsi que des nouvelles dynamiques des luttes sociales.

L'équipe pédagogique est composée de professeurs de l'ULB, de formateurs et formatrices du CEPAG.

Les cours se déroulent sur une année et sont répartis en 4 modules de 3 jours avec, en complément, des séminaires à suivre à l'ULB et au CEPAG. Le certificat se clôture par un travail de fin de formation.

Les différents modules de cours sont : "Rapports sociaux, capitalisme et démocratie" ; "Inégalités des revenus, structure des salaires et analyse critique des discours économiques" ; "Organisation et conditions de travail" ; "L'Europe, la réforme

sociale et le dialogue social", auquel s'ajoute le volet "Actualité". L'enseignement est basé sur un ensemble de méthodes interdisciplinaires qui impliquent la participation active des étudiantes et étudiants.

Ce certificat s'adresse aux personnes engagées dans l'animation sociale et syndicale, aux délégués et déléguées ou toute autre personne intéressée. L'admission se fait sur la base d'un dossier, une des conditions d'admission étant de détenir au minimum un bachelier. Une valorisation des acquis de l'expérience est cependant possible si ce n'est pas le cas.

En pratique

Les cours ont lieu du 21 novembre 2024 au 11 avril 2025, les vendredis en journée, au CEPAG Charleroi (rue du Grand Central 91). Seul le module d'actualité, composé de conférences et séminaires, se déroule généralement le soir. Les inscriptions se clôturent le 30 octobre 2024.

➔ Toutes les informations pratiques sont disponibles sur le site de l'ULB : www.ulb.be/fr/programme/fc-401

« Courir ensemble », ou le sport comme lien social

Ils s'appellent Seb, Yohann, Cheik Omar, Saïd, Abou, Kévi... Certains vivent au cœur du « Refuge », le centre Fedasil de Mouscron. Certains y travaillent. D'autres sont des voisins ou amis. Ils s'appellent Senjour, Miguel, Abdul, Patrice, Mylène, Tara, Léa... Certains ont vécu à Mouscron toute leur vie, d'autres sont arrivés de très loin dans des conditions tragiques, pour y trouver l'asile. Ils parlent des langues différentes, viennent de contrées diverses. Mais tous les jeudis, ils se réunissent devant l'église du Tuquet pour... courir ensemble.

« Courir ensemble », c'est d'ailleurs le nom de l'initiative lancée par l'équipe d'encadrement du centre. Le but : établir un lien entre les résidents du centre et les riverains. Et ça marche. Nous les avons accompagnés pour nous en rendre compte. Le petit groupe s'élance dès 16h30 pour 5, 7 km ou plus encore dans les rues du quartier. L'un donne la cadence, les autres suivent à bon rythme. Au fil des rues, l'on croise de nombreux voisins. La convivialité est de mise. On se salue, on se reconnaît. Des jeunes encouragent les coureurs. Ici, les clichés négatifs ne font pas le poids.

L'un des moteurs de l'initiative, Yohann Miessen, responsable de la communication, nous en parle. « C'est un projet qui a été lancé par un bénévole il y a quelques années déjà. Pendant la période Covid, on ne pouvait rien faire d'autre que du sport à l'extérieur. Et la course à pied est un sport mixte, qui demande peu de matériel, pas de budget, et qui est accessible, physiquement aussi, à beaucoup de monde. Mais c'est aussi et surtout un moyen de mettre en contact les résidents, les travailleurs du centre et les personnes de l'extérieur. »

TRAIL URBAIN

Les entraînements du jeudi ont aussi un objectif sportif : celui de participer à l'Hurluban Trail, une course en ville de dix kilomètres, organisée par la police locale. L'équipe "Fedasil" y trouve une belle occasion de marquer les esprits, positivement. « La première année, notre participation a été très remarquée, parce que quelqu'un de chez nous a très bien couru. Mais surtout, on participe à la bonne ambiance et on court avec les maillots du Stade mouscronnois, le club de football local avec qui nous avons de très bonnes relations. C'est quand même un joli symbole pour beaucoup de nos résidents. »

L'année suivante, la police contactait alors directement le centre Fedasil pour faire passer le trail dans le jardin de l'infrastructure. « Ce qu'on a accepté directement. Parce qu'on adore la course, mais aussi parce qu'on veut attirer le plus de monde possible, pour faire découvrir notre centre et faire tomber un peu tous les préjugés qui existent sur les personnes qui y vivent. On avait mis les petits plats dans les grands, avec un ravitaillement, un concert,

des encouragements de la part des enfants... Des gens nous ont dit qu'on avait été le meilleur point de passage de la course ! »

Cette année, l'équipe de Fedasil repart même avec la coupe, l'un des résidents ayant remporté l'Hurluban Trail en cette mi-juin!

UN QUARTIER QUI HÉBERGE LE PLUS GRAND CENTRE D'ACCUEIL DU PAYS

Tout n'a pas toujours été facile. Voilà 5 ans que Fedasil a repris la gestion du plus grand centre d'accueil en Belgique pour les demandeurs de protection internationale. Au maximum de sa capacité, 900 personnes vivent au sein de l'ancien hôpital au nom prédestiné, le « Refuge ». Le lieu est historique. De très nombreux Mouscronnois y sont nés, y ont été soignés pendant des décennies. Aujourd'hui, des centaines de familles y cherchent un tremplin vers une nouvelle vie. Les oppositions à la venue du centre Fedasil ont par contre été nombreuses. Le très populaire quartier du Tuquet a vu son visage changer avec la fermeture, d'abord, de l'hôpital en 2010, puis l'installation du premier centre d'accueil, géré de 2015 à 2016 par l'entreprise Bridgestock. En 2019, Fedasil rouvre le centre, cette fois à pleine capacité. La semaine dernière, l'équipe en place célébrait les cinq ans du projet, avec grand succès d'ailleurs.

UN CONFINEMENT DIFFICILE

L'ancien Refuge ne ment pas : il est ce qu'il est, un hôpital « à l'ancienne ». Certaines ailes ont été rénovées plus récemment que d'autres. Les chambres sont exiguës, les espaces privatifs rares. Des fresques et dessins d'enfants viennent aujourd'hui égayer les lieux. 900 personnes d'origines, de cultures et de langues variées y vivent aujourd'hui, parmi les habitants du Tuquet. Elles fréquentent les plaines de jeux, les infrastructures sportives, les écoles et le parc communal tout proche. Parmi elles, de nombreux mineurs non accompagnés. Oui, des altercations peuvent survenir, des débordements aussi. De tristes faits divers ont pu, à quelques occasions, se produire. Avec à la clé, la grogne des riverains, ou les attaques de l'extrême droite. Yohann, lui, a rejoint l'équipe il y a quatre ans. Son but : apaiser les relations, et créer des amitiés. « Je suis arrivé en plein confinement. Une période très difficile parce que nos résidents étaient enfermés dans un centre de 900





”

Nous voulons mettre les résidents en valeur et permettre aux gens de l'extérieur de passer un bon moment chez nous. De voir qu'on a beaucoup d'amour et de richesse à offrir.

Yohan Miessen

places. Ils partagent leur chambre avec 5, 6 voire 7 personnes, qu'ils ne connaissent pas forcément bien. Donc déjà en temps normal, en temps de « liberté », ce n'est pas toujours simple, mais en temps de confinement, c'est très, très compliqué. J'ai le sentiment que cette période a marqué un contrecoup dans nos relations avec les voisins, et a même un peu empiré la situation. Mais depuis, ça va mieux. Le déconfinement nous a permis de sortir du centre et de montrer ce qu'on fait, qui on est. »

TROIS ÉVÉNEMENTS PAR SEMAINE

Et les chiffres sont impressionnants. « En 2023 seulement, on a mis en place ou pris part à 88 projets différents de nature sociale, culturelle ou sportive. J'entends par là des rencontres avec différents publics, par exemple des jeux de société, du sport... Il s'agit de 88 projets différents, dont certains se sont répétés 10 à 15 fois tout au long de l'année. Donc, on peut dire qu'en moyenne, il y a 3 événements par semaine où nos résidents rencontrent des personnes extérieures, voire plus. »

Et des amitiés se créent. Entre voisins et résidents, entre jeunes... Tout n'est pas parfait, mais les choses s'améliorent. « Sur deux ans, à force de multiplier les projets, les journées portes ouvertes, les sensibilisations, les choses deviennent plus fluides. Il y aura encore des nuisances sonores, il y aura encore parfois une impolitesse, des personnes qui, oui, boivent un verre devant le centre parce qu'ils ne peuvent pas le faire à l'intérieur. Mais nous sommes devenus un acteur « normal », voire attractif de la vie locale. »

AU CŒUR DE LA LUTTE

Acteur culturel, social, sportif, le petit monde du « Refuge » multiplie les collaborations avec des associations, des clubs de sport,

des écoles. Et est, par ailleurs, de tous les combats. Depuis cette année, l'équipe et les résidents ont activement rejoint la Coalition 8 mai Mouscron, où ils proposent réflexions, ateliers de sensibilisation et prestations artistiques. Une présence essentielle, sachant que l'extrême droite s'est particulièrement attachée à nuire à la réputation de la structure et des personnes qui y vivent. Depuis quelques mois toutefois, ces attaques perdent en intensité. « Je pense qu'on a réalisé un travail efficace, via tous ces projets, ces rencontres. Cela a permis de casser beaucoup de barrières, de préjugés – alors peut-être pas chez les personnes qui figurent dans ces partis d'extrême droite ou qui propagent des propos nauséabonds sur Internet – mais en tout cas chez des gens qui n'étaient pas forcément proches de nous auparavant. Il faut savoir que l'on organise des sessions de sensibilisations partout. Une centaine par an. Dans les écoles secondaires et supérieures, auprès de travailleurs sociaux, d'agents communaux, de gardiens de la paix, de policiers, etc. »

Le but ? Contrer les fake news et parler des réalités du parcours d'un demandeur d'asile. « Nous essayons de démonter toutes les fausses informations qui circulent à propos de notre centre. Car on a rencontré des gens qui pensaient que nos résidents touchaient des indemnités du CPAS, qu'ils avaient des chambres privées, qu'ils vivaient dans un quasi luxe... Nous, on montre la réalité d'un centre d'accueil et des gens qui y vivent. Une idée reçue persistante, c'est que nos résidents viennent en Belgique pour améliorer leur situation économique, alors que dans l'écrasante majorité des cas, d'un point de vue financier, leur qualité de vie diminue par rapport à leur vie dans leur pays d'origine... C'est la sécurité qu'ils viennent chercher ici. »

➔ Pour en savoir plus sur le centre et ses activités : [f FedasilMouscron](#) ◀

Rédaction :

Syndicats
Rue Haute 42
1000 Bruxelles
syndicats@fgtb.be

Auréli Vandecasteele
Rédactrice en chef

Geeraard Peeters
Ioanna Gimnopolou
Daan Nelen
Léonard Pollet
Aïcha Magha
Rédacteurs

Service abonnements :

02 506 82 11

Ont collaboré à ce numéro :

Sarah Buyle
Arnaud Dupuis
Antonina Fuca
Thomas Keirse
Mada Minciuna
Céline Boogaerts
Alissa De Ceuninck
Patrick Rehan
Annelies Huylebroeck

Photos :

FGTB,
Auréli Vandecasteele
Ioanna Gimnopolou
Célia d'Amico
Vlaams ABVV,
Ali Selvi
iStock

Layout :

www.ramdam.be



cepag.be

BESOIN D'UNE ASSURANCE AUTO ? N'ATTENDEZ PLUS, SOUSCRIVEZ MAINTENANT !

Vous souhaitez plus d'infos, des conseils personnalisés ou une offre d'assurance sans engagement ? Appelez gratuitement le contact center au **0800/49 490** ou surfez sur **www.actelaffinity.be/fgtb**

Plus d'informations sur nos assurances :

✓ Ce qui est assuré

Responsabilité civile :

- Votre défense est assurée en cas d'accident en tort et nous couvrons les dommages matériels et corporels causés à des tiers.
- Nous couvrons aussi les dommages aux usagers faibles (cad les piétons, cyclistes et passagers) même si vous n'êtes pas responsable de l'accident.

Protection juridique :

- Nous assurons votre recours contre un tiers responsable pour les dommages corporels que vous avez subis ou les dommages matériels occasionnés au véhicule assuré.
- Nous assurons votre défense pénale.

Protection du conducteur :

- Nous couvrons vos dommages corporels, en tant que conducteur du véhicule assuré, lorsque vous êtes responsable de l'accident.

✗ Ce qui n'est pas assuré

Responsabilité civile :

- Les dommages subis par le conducteur responsable de l'accident.
- Les dommages matériels au véhicule assuré.

Protection juridique :

- Les amendes, décimes additionnels et les transactions pénales.

Protection du conducteur :

- Les invalidités permanentes inférieures à 8%. Le 1er mois d'incapacité temporaire

Actelaffinity est une dénomination commerciale d'un produit d'Actel - marque de P&V Assurances sc - Entreprise d'assurances agréée sous le code 0058 - Rue Royale 151, 1210 Bruxelles. Ce document est un document publicitaire qui contient de l'information générale sur l'assurance auto Actelaffinity, développée par P&V Assurances. Toutes les informations concernant les services et les produits sur ce site internet sont soumises aux règles du droit belge. L'assurance Actelaffinity fait l'objet d'exclusions, de limitations et de conditions applicables au risque assuré. Avant de souscrire cette assurance, nous vous conseillons de prendre connaissance du document d'information sur le produit et des conditions générales applicables (<https://www.actelaffinity.be/fgtb>). Afin de déterminer votre profil de risque, nous appliquons quelques critères de segmentation. En tant que client, vous êtes protégé par les règles de conduite en matière d'assurance. Le contrat pour cette assurance est conclu pour une période d'un an et est reconduit tacitement chaque année. En cas de plainte éventuelle, vous pouvez contacter un conseiller de notre contact center au 0800/49 490, votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions. Vous pouvez aussi prendre directement contact avec notre service Gestion des Plaintes qui examinera votre plainte ou remarque avec la plus grande attention. Nous concilierons au mieux les différentes parties et essayerons de trouver une solution. Vous pouvez nous contacter par lettre (Gestion des Plaintes, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles), par email plainte@actel.be ou par téléphone au 02/250.90.60. Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman des Assurances (Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles) par téléphone 02 547 58 71 ou par mail info@ombudsman.as.

FGTB
Ensemble, on est plus forts

actel
AFFINITY